

ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS
La Grande Famille des Bérets Verts à la Hure

**Honneur
aux Anciens**



**Confiance
aux Jeunes**

LE CHASSEUR ARDENNAIS



En ce 80^e anniversaire de la campagne des 18 jours, les traditionnelles commémorations du mois de mai n'ont pu avoir lieu pour cause de confinement. La Fraternelle rend donc hommage à ses glorieux combattants de 1940 en leur consacrant la page de couverture de la présente revue.

LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- Général-major e.r. Jean HENRIOL
- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY
Voie de Liège, 148
B-4053 Embourg
Tél (GSM) 0475 364728
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Beho, 15
B-6672 Gouvvy
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 - Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Edmond ANTOINE
(Porte-drapeau national)
Rue des Acacias, 10
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313282
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com
- Christian OGER (Conseiller)
Rue Saint-Roch, 33
B-6997 Erezée (Soy)
Tél : 0479 956678
E-Mail : fratcha.log@gmail.com
- Joseph PERIN (Conseiller)
Rue de la Chouette, 2
B-6900 Marche-en-Famenne (Roy)
Tél : 084 344048 - GSM : 0478 332895
E-Mail : fratcha.pub@gmail.com

Le mot du Président National

Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais

Et revoici le printemps. Le traditionnel rendez-vous de départ de nombreuses manifestations patriotiques qui nous concernent particulièrement... écrivions-nous.

Complètement dépassées lors de la parution de la revue de mars dernier, pour les raisons que l'on sait, ces manifestations devaient en effet être particulières en cette année du 80^e anniversaire de la campagne de mai 1940 et du 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

2020 sera aussi une année très particulière pour notre Fraternelle qui, pour la première fois de son existence, n'aura pas pu organiser son congrès annuel, prévu à Ham-sur-Heure.

Nous travaillons déjà à l'"après" et verrons, en fonction des circonstances, quelle suite donner à notre stratégie "Honneur aux Anciens-Confiance aux Jeunes".

Cette pandémie aura incité, comme moi, nombre d'entre vous à se livrer à l'introspection. Permettez-moi de vous livrer quelques réflexions. Elles n'engagent que votre président.

La période que nous vivons, plus ou moins bien, donnera naissance, selon certains, à de vrais bouleversements dans notre manière de vivre, de travailler. Selon d'autres, ce sera « business as usual ». Avec, entre ces extrêmes, toute la gamme des nuances.

Une constante paraît émerger : la recherche de sécurité, sous toutes ses formes.

La sécurité de nos besoins essentiels. Réduire certaines dépendances nées de la globalisation de l'économie et son corollaire, la recherche optimisée des profits, sans trop d'égards pour les aspects sociaux et environnementaux. Relocaliser chez nous en Europe "suffisamment" de biens et services dits stratégiques. Il n'est pas question ici de simplement "tordre le cou" à la mondialisation. Les grands enjeux actuels et futurs : prévention des pandémies qui depuis 20 ans ont tendance à se multiplier, défis environnementaux, bref tout ce qui devrait recréer l'harmonie homme/nature exige la mise en œuvre de coopérations au niveau mondial.

Au-delà, il appartient aussi à l'Europe d'assurer "sa" sécurité.

L'Europe a tant souffert de ses rivalités nationales. L'hommage rendu à nos anciens est un rappel de la nécessité d'une paix durable. Nous avons besoin d'une Europe forte qui assure notre sécurité face à de grands blocs géopolitiques davantage intéressés à nous diviser.

Cette paix, à laquelle nous tenons tant, va "tellement trop de soi" auprès des jeunes que l'on se doit de rappeler sans cesse les dangers extérieurs et, peut-être surtout, intérieurs qui la guettent. Les vieux démons aux idéologies en -isme étaient déjà de retour. Il est fort à parier que les graves conséquences socio-économiques de la pandémie, à l'ampleur indéterminée, fourniront un nouveau terrain favorable.

Seule une Europe forte, libre, démocratique, respectueuse de ses citoyens, de l'État de droit, ouverte sur le monde, accueillante mais sans faiblesse, peut y faire face. Y trouverons-nous les dirigeants à la hauteur des défis ? Non pas de ceux à courte vue, mais de ceux dotés d'une longue vue, de vision : des hommes et des femmes d'État. Pour un renouveau patriotique européen. Humblement, à notre échelle, contribuons-y !

Une nouvelle dynamique peut naître de cette crise. Voyons avec l'équipe pédagogique et l'ensemble des forces vives de notre Fraternelle, comment approfondir, avec pour socle la transmission de la mémoire, l'adhésion des jeunes aux valeurs fondamentales du mode de vie européen. L'objectif serait : devenir citoyen responsable junior ET patriote européen !

Prenez bien soin de vous, de vos proches et des autres.

Résiste et mords ! ▶

Beste Ardennenjäger und Freunde/innen der Ardennenjäger,

wir werden weder die Gedenkfeiern zum 80ten Jahrestag der Kampagne vom Mai 1940, noch die zum 75ten Jahrestag des Endes des 2. Weltkriegs begehen können.

Wir arbeiten bereits an einem « Danach » und zwar im Hinblick auf unserer Strategie « Ehret die Ehemaligen, vertraut der Jugend »

Erlauben Sie mir einige persönliche Überlegungen in diesen Momenten der Einschränkungen zu äußern.

Die Epoche die wir nun erleben, wird laut einigen schwerwiegende Veränderungen in unserer Lebensweise haben, andere wiederum gehen von « business as usual » aus. Zwischen den beiden liegt eine ganze Spannweite von Nuancen.

Eine Konstante scheint sich aber herauszuschälen, die Suche nach Sicherheit, in all ihren Formen.

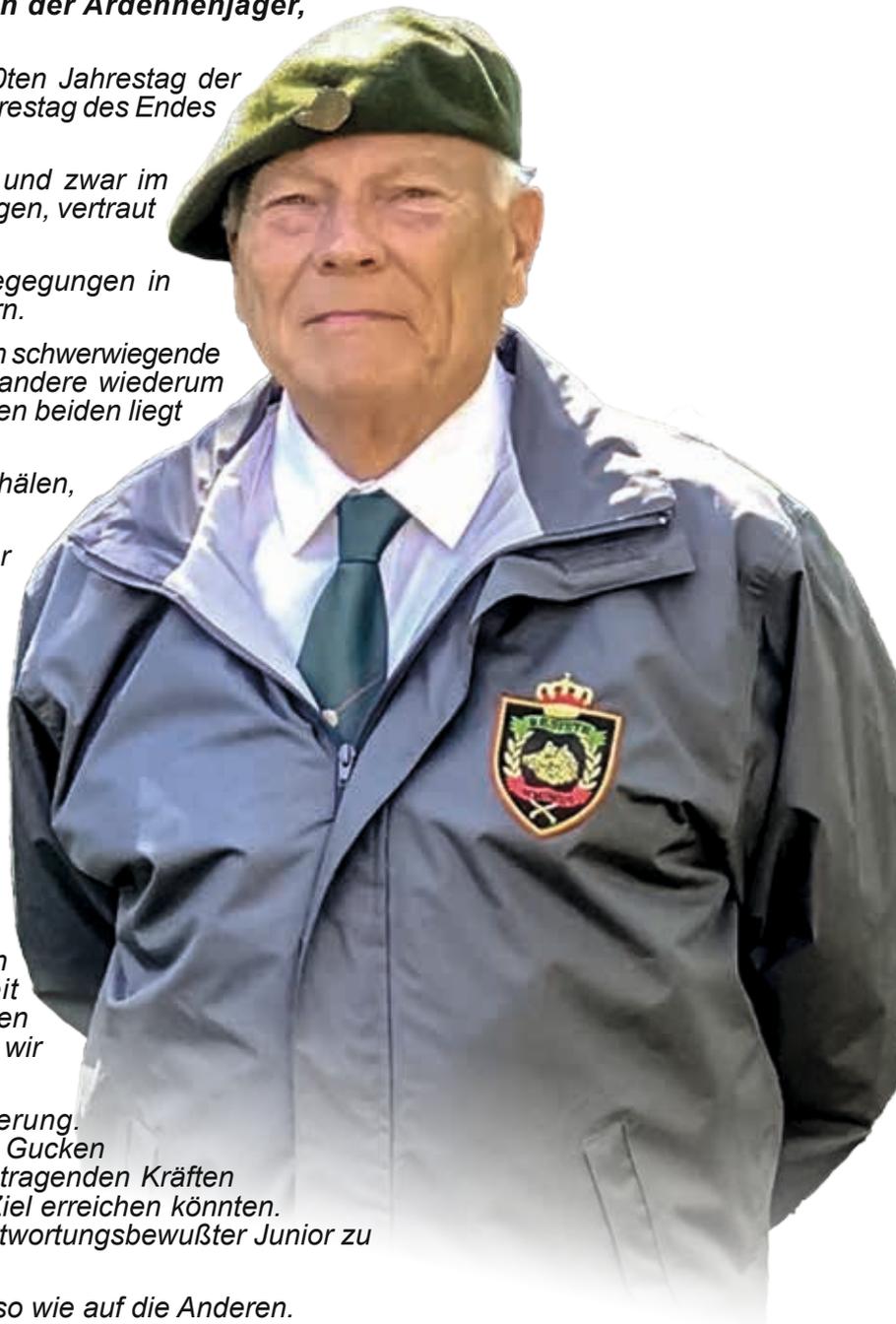
Die Sicherung unserer strategischen oder essentiellen Bedürfnisse, indem wir bestehende Abhängigkeiten abbauen, nicht das die Globalisierung per se, aber die aktuell & zukünftig wichtigsten Herausforderungen : Vermeidung von Pandemien, die Umweltproblematik, kurz, alles was die Harmonie Mensch/Natur anbelangt, muss von weltweiter Zusammenarbeit geprägt sein.

Es obliegt Europa auch für « seine » Sicherheit zu sorgen.

Europa hat so unter den nationalen Rivalitäten gelitten. Die Ehrerbietung die wir unseren Veteranen entgegenbringen ist eine Ermahnung an einen dauerhaften Frieden. Wir brauchen ein starkes Europa das unsere globale Sicherheit schützt. Der Jugend gegenüber, die die Gefahren die den Frieden bedrohen nicht wahrnehmen, sind wir verpflichtet die Wahrer der Erinnerung zu sein.

Für eine patriotische, europäische Erneuerung. Demütig, auf unserer Ebene arbeiten wir daran ! Gucken wir mit der pädagogischen Mannschaft und den tragenden Kräften unserer Bruderschaft wie wir ein dergestaltetes Ziel erreichen könnten. Die Zielsetzung muß lauten : ein mündiger, verantwortungsbewußter Junior zu werden und gleichzeitig ein europäischer Patriot.

Gebt auf Euch und auf die Euren acht, ebenso wie auf die Anderen.



Halten und beißen ! ♦



LE CHASSEUR ARDENNAIS

N° 280 - 2^e trimestre 2020

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bataillon, les sections, la rédaction.

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 3.200 Ex

Le n° 281 paraîtra fin septembre 2020 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 août 2020 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 282. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

La vie de la Fraternelle

8 mai 2020

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ 8 mai 2020
- ◇ Note de la rédaction
- ◇ Les Chasseurs Ardennais en Afrique
- ◇ Médailles du mérite de la Fraternelle - Exercice 2019

P6 Au Bataillon

- ◇ 13 mars 2020 – Remise de bérets au Bataillon
- ◇ La vie du bataillon en confinement
- ◇ Hommage aux soldats de la paix

P8 Revue de Presse

- ◇ Les Chasseurs Ardennais dans la presse

P11 Dans les Sections

- ◇ Compte-rendu des activités des sections

P26 Le coin Evocation

- ◇ Paul André, l'instituteur résistant
- ◇ Quand le major Albert Bastin devint le chef du maquis ardennais

P28 Vos Témoignages

- ◇ Opération Temploux à Bunia (suite)
- ◇ Un Chasseur Ardennais, ancien du 11^e Bataillon de Fusiliers nous écrit

P30 Le coin Info

- ◇ Comité d'avancement pour sous-officiers supérieurs
- ◇ 10 mai 1940 — Prise de la ville de Bastogne par les Allemands

Le 8 mai 2020, à l'occasion du 75^e anniversaire de la fin de la Se-



conde Guerre mondiale, SM le Roi a rendu hommage "en petit comité" au Soldat inconnu. ◆

Note de la rédaction

Avant que vous ne receviez la revue n° 279, le Conseil National de Sécurité avait décidé de confiner la population belge, afin d'enrayer la propagation du coronavirus.

Notre congrès national annuel a été reporté, et toutes les manifestations patriotiques d'avril, mai et juin ont été supprimées. Les activités de l'opération "citoyen responsable junior" ont de même été suspendues. Enfin, la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié, chère au cœur des Ardennais, a été supprimée.

Dans un tel contexte, la part de la revue consacrée aux reportages des traditionnelles manifestations d'avril, mai et juin a été réduite à très peu de choses. Aussi a-t-il été fait appel aux lecteurs, via les présidents de section, à qui nous avons demandé de se transformer en rédacteurs. Nous remercions vivement ceux qui

ont répondu à notre appel, car la revue 280 reflète principalement cette conversion de certains de nos lecteurs en rédacteurs.

Au moment de mettre sous presse, nous savons déjà que la cérémonie traditionnelle de juillet au Cénotaphe de Londres a été supprimée et ne savons pas encore si notre fête nationale donnera lieu le 21 juillet prochain aux manifestations habituellement organisées à cette occasion. Au-delà du 21 juillet, la vision de ce qui sera permis ou non est tout sauf claire. Dans ces conditions, nous lançons à nouveau un appel aux lecteurs – et cette fois directement – pour les inviter à nous transmettre des textes et photos évoquant leurs souvenirs des moments passés chez les Chasseurs Ardennais, que ceux-ci soient bons, moins bons, désopilants ou tristes. Nous nous ferons un plaisir de les publier prochainement. ◆

Les Chasseurs Ardennais en Afrique

60^e anniversaire de l'intervention des compagnies de marche de Chasseurs Ardennais en Afrique



Comme nous l'annoncions dans la revue 278, la Fraternelle et le Bataillon envisageaient de mettre à l'honneur en 2020 les Chasseurs Ardennais qui avaient fait partie des compagnies de marche en 1960. Ceux-ci étaient aussi invités à se faire connaître auprès des organisateurs.

Après réception des réponses, ces derniers estimaient à une trentaine le nombre de participants possibles à la cérémonie d'hommage qui devait se dérouler

le mercredi 1^{er} juillet prochain à Vielsalm au Quartier Ratz.

Au vu de la situation actuelle dans notre pays, et afin de ne pas exposer inutilement les Anciens, il a été décidé de supprimer cette journée d'hommage, qui ne pourra du reste être reportée à une date ultérieure cette année.



Nous nous en excusons auprès des anciens qui souhaitaient se revoir à l'occasion de cet anniversaire, et nous les assurons de notre profonde reconnaissance et de toute notre sympathie en ces tristes circonstances. ♦

Médailles du mérite de la Fraternelle - Exercice 2019

Médailles d'or

Huy-6 ChA

M. Paquay François

Liège-Verviers

M. Asseglio Gaston
M. Lejeune Léon

Saint-Hubert

Cdt er Nannetti André

Vielsalm-3 ChA

M. Clohse Hubert

Section régimentaire

Adjt er Bodard Philippe
1^{er} Cpl Chef Laloy
Jean-Marc

Médailles d'argent

Bastogne-2 ChA

M. Crémer Jean-Claude
M. Jacoby Fredy
M. Lafontaine Marcel

Bouillon

Cdt Res Pougin Jacques

Hainaut

M. Fries Victor

Huy-6 ChA

M. Lemoine Georges
M. Brian Charles

Vielsalm-3 ChA

M. Deblire Elie

Section régimentaire

Adjt er Mottet Michel
Adjt er Vanmeteren Marc

National

M. Messens Gérard

Médailles de bronze

Arlon-Attert

M. Clin Daniel
Mme Gaul Albertine
M. Steimes Francis

Bastogne-2 ChA

M. Burnon Guy
M. Georges Marcel
M. Lafalize Fernand

Bertrix-Paliseul

M. Pierrad Jean-Pol

Brabant

M. Vanwelkenhuyzen
Jean-Marie

Hainaut

M. Dedoncker Roger
M. Desoil Michel
M. Dulieu Luc
M. Fosty Daniel
M. Martens Philippe
M. Masure Bernard
M. Meurant Guy

Liège-Verviers

M. Lemlyn Philippe
M. Septon Pierre
M. Adams Luc

Namur

M. Vranckx André
M. Brunatto Michel

Ourthe et Aisne

M. Léonard René
M. Lespagnard Lucien
1 Sgt Maj Nickmans
Michel
M. Vauchel Jacques
Adjt Crowin Laurent

Saint-Hubert

M^{me} Liégeois Ma-
rie-Anne

Vielsalm-3 ChA

M. Olemans Roland
M. Toubau Michel
M. Ziant Germain
M^{me} Hilgers Frieda
M. Margraff Jürgen
Herr Schroeder Erich ♦

Le conseil d'administration félicite chaleureusement les récipiendaires pour leur grand attachement à la cause des Chasseurs Ardennais.

Au Bataillon



13 mars 2020 – Remise de bérets au Bataillon



Le vendredi 13 mars 2020 devait avoir lieu à Saint-Hubert une cérémonie de remise de bérets marquant la fin de la formation militaire de base de 48 candidats.

Compte tenu de la situation sanitaire à ce moment, la décision de supprimer cette cérémonie à Saint-Hubert a été prise par le chef de Corps dans l'après-midi du jeudi. Dans la foulée de cette décision, la communication officielle suivante a été faite par le Bataillon : « À la suite des mesures fédérales dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, la Défense a décidé

d'annuler différents événements. Lors de l'évaluation de la cérémonie de remise de bérets de ce 13 mars à Saint-Hubert, il est apparu que notre parade ne cadre pas avec les critères imposés par le gouvernement. La prise d'arme ne peut, dans ce cadre, être organisée. Par cette décision, le Bataillon de Chasseurs Ardennais désire rester en adéquation avec tous les efforts entrepris par la société pour empêcher la propagation du virus. Par cette voie, le Bataillon de Chasseurs Ardennais tient également à remercier les autorités locales pour la collaboration, et à réitérer son attachement à Saint-Hubert et à ses habitants, liens entretenus depuis 26 années. » ►





La remise des bérets s'est dès lors déroulée le lendemain à huis clos sur le parade ground du Bataillon à Marche-en-Famenne, en présence du seul Colonel BEM Cabo, Commandant de Brigade.



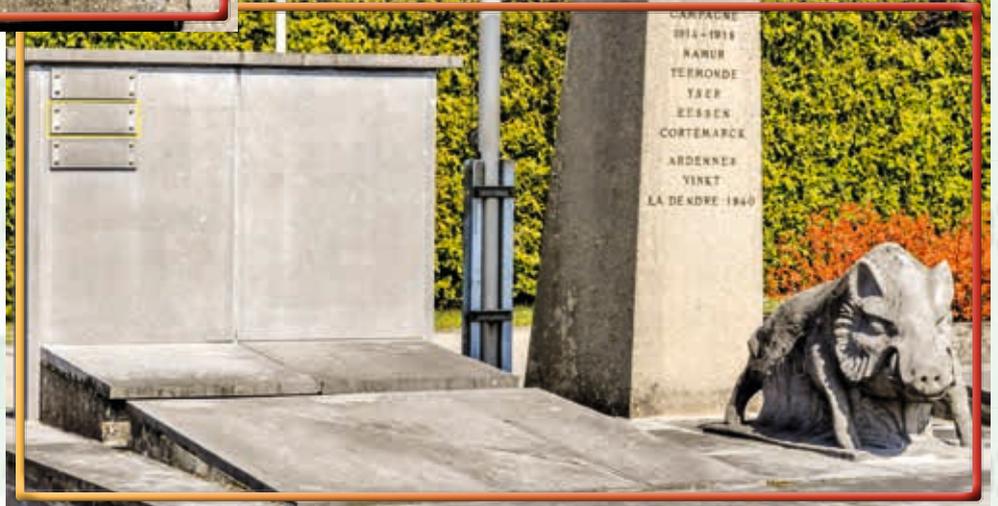
La session porte le nom du Caporal Alexandre Carraro, affecté à la 3^e compagnie, et décédé en opération en Afghanistan en août 2009. Une pierre commémorative à son nom est apposée sur le monument aux 1 et 4 ChA qui se trouve sur le parade ground du Bataillon.

Dans une courte allocution, le chef de Corps félicita les jeunes militaires pour leur choix civique en embrassant une carrière à la Défense et pour la réussite de leur première

formation militaire, très intense, et qui aura duré 12 semaines dans des conditions météo peu clémentes. Il remercia ensuite les instructeurs, ainsi que les membres de l'état-major de la 1^{ère} compagnie et autres services du Bataillon grâce à qui cette formation fut un succès. Enfin, il dit quelques mots sur la valeur symbolique de ce béret vert à la hure qui allait coiffer quelques instants



plus tard les 48 candidats méritants. Ceux-ci furent remis par le Commandant de Brigade, le chef de Corps et les instructeurs. Le soldat Romain Leseur, premier de session, fut également mis à l'honneur au cours de cette courte parade, qui voyait ainsi entrer dans la grande famille des bérets verts à la hure 48 nouveaux membres. ♦



La vie du bataillon en confinement

Suite aux mesures de confinement prises par le Conseil National de Sécurité le 17 mars dernier, le bataillon a adapté sa manière de vivre.

Voici en quelques mots, comment il a vécu cette situation inédite.

Le personnel des états-majors du bataillon et des compagnies, qui disposait de moyens informatiques fournis par la Défense, a fait du télétravail à domicile pour préparer les activités futures sur la base des directives gouvernementales en constante évolution et des mesures de protection individuelle à prendre une fois le confinement strict levé.

Pour conduire ce travail de préparation, seuls étaient présents physiquement au bataillon le chef de Corps, le commandant en second, l'adjudant de Corps et quelques personnes du secrétariat.

Tout le reste du personnel, qui ne disposait donc pas des moyens informatiques fournis par la Défense pour faire du télétravail, faisait du home working. Celui-ci

consiste à se maintenir, chez soi, en bonne condition physique et à entretenir autant que faire se peut ses connaissances militaires.

Grâce au système boule de neige basé sur les moyens de communication privés, les militaires du bataillon recevaient régulièrement à domicile les instructions du chef de Corps et, inversement, l'état-major du bataillon était informé tout aussi régulièrement par la voie hiérarchique de la situation de chaque militaire, notamment d'un point de vue sanitaire.

Le bataillon n'avait, durant le confinement, aucune unité en opération extérieure. Un mois d'OVG (Operation Vigilant Guardian) contre le terrorisme sur le territoire national a toutefois eu lieu de la mi-mai à la mi-juin. Un système de rappel a enfin constitué à des fins opérationnelles un détachement prêt à intervenir en cas de besoin.

Le bataillon a rouvert ses portes à son personnel le mardi 2 juin. ♦

Hommage aux soldats de la paix



Ce 7 avril 2020, le bataillon aurait dû se rassembler en hommage à l'ensemble des vétérans qui ont servi à l'étranger et des militaires belges tombés lors des opérations humanitaires et de maintien de la paix depuis 1945.

Cette commémoration annuelle date de 1998 et concerne plus particulièrement le bataillon suite à la perte de trois de ses frères d'armes : le Caporal Rodrigue Patoux décédé en Bosnie le 25 juillet 1998 ; le Caporal Alexandre Carraro décédé en Afghanistan le 13 août 2009 et l'Adjudant Gérard Fontaine décédé aussi en Afghanistan le 24 avril 2012.

Compte tenu des mesures de confinement, la parade traditionnelle n'a pu avoir lieu. Le chef de Corps publia cependant un "Hure Flash" et déposa une gerbe de fleurs au pied du monument aux 1 et 4 ChA sur le parade ground, ainsi qu'au pied de la stèle érigée en hommage aux miliciens décédés accidentellement en 1973 dans la Wahnerheide, près de Spich en RFA. ♦



Revue de Presse



MARDI 17 MARS 2020

SUPPRESSE | 13

CORONAVIRUS

MARCHE-EN-FAMENNE - DÉFENSE

150 chasseurs ardennais rapatriés

Partis en manœuvre depuis le 7 mars en France, ils sont rapatriés par précaution suite au Covid-19

La crise du coronavirus n'épargne personne, pas même la Défense. Une manœuvre en France impliquant 800 militaires, dont 150 Chasseurs ardennais, tourne court. Ils doivent rentrer en Belgique le plus rapidement possible.

Depuis le samedi 7 mars dernier, près de 250 militaires belges sont en manœuvre en France dans la petite commune de Bailly-le-Franc située dans le département de l'Aube. Parmi eux, 150 Chasseurs ardennais. Là, ils ont rejoint plus de 400 militaires français pour deux grosses semaines d'exercices. Mis en condition réelle, les hommes de la défense logeaient six par tentes, puis se retrouvaient pour manger. Rapidement, un homme a présenté des symptômes grippaux. Pour ne prendre aucun risque, lui et ceux avec qui il partageait la tente ont quitté l'exercice la semaine dernière déjà.

L'inquiétude gagne rapidement les proches des militaires présents : « Apparemment au début de l'exercice, la situation sanitaire était vraiment minimale. Il n'y avait pas de casus aux tentes

maints. Il a fallu que certains en fassent la demande pour que ces précautions soient mises en place ». Les questionnements vont plus loin : « Jusqu'à présent, au niveau des familles, nous ne savons pas si nos maris sont atteints ou non par le coronavirus. Dès lors, s'ils reviennent, que feront-ils ? Seront-ils en quarantaine à domicile ou en caserne ? Pour ma part, je ne vendrais pas que notre petite fille soit contaminée ».

PAS CONTAMINÉS

Si l'on confirme le retour prématuré des Chasseurs ardennais le plus rapidement possible, on se voit particulièrement rassurant au sein de la Centrale Générale du Personnel Militaire (CGPM), le syndicat du personnel militaire : « La raison pour laquelle les militaires belges doivent rentrer est bien due au coronavirus, mais de manière indirecte seulement. Cette décision de rentrer fait suite aux mesures prises par le gouvernement français. Les troupes craignent que la région dans laquelle ils sont soit mise en quarantaine, qu'il ne soit plus possible de quitter les lieux au moment souhaité », confie le porte-parole de la CGPM. Nos militaires

est donc une mesure de précaution. Une fois de retour, ces Chasseurs ardennais pourraient-ils rentrer dans leur famille ? Yves Huwart confie : « Durant plus d'une semaine, les militaires sont restés à l'écart de la population locale. Aucun d'entre eux n'a donc pu contracter le virus, et aucune personne ne montre de symptômes. Chacun va donc pouvoir rentrer dans sa famille sans davantage de précaution que ce qui est en place pour tout un chacun. Ils seront en dispense de service jusqu'à nouvel ordre ». ♦

CLÉMENT GLESIER

Précautions

« La Défense prend toutes les mesures »

Au vu de la situation sanitaire que l'Europe vit actuellement, était-ce bien prudent de réaliser cette manœuvre ? Pour Yves Huwart, porte-parole du syndicat militaire CGPM, la Défense s'adapte au jour le jour : « Pour l'instant, les dispositions prises par la Défense changent en fonction de l'évolution de la



Nos militaire étaient en manœuvre en France. © Photo d'illustration / photo / D.R.

sont parties, la situation était très différente. Il n'y avait pas encore eu l'ensemble des décisions gouvernementales ». Il poursuit : « Si aujourd'hui les troupes sont rapatriées de manière préventive, d'autres mesures sont prises également. De plus en plus d'activités sont interrompues et certaines réduites

ou les réunions non indispensables sont reportées. Le télétravail est vraiment favorisé dans la mesure du possible. Bref, j'ai l'impression que les réponses de la Défense sont à la mesure de la situation sanitaire que l'on vit ».

Il n'en reste pas moins que si la mission en France s'arrête au

quelques jours avant que cette décision soit prise : « Ce n'est pas anormal. Si théoriquement tout est décidé, il arrive que dans la pratique, sur le terrain, il reste des imperfections. Puis il faut encore laisser le temps à la chaîne de commandement de faire percoler la décision », conclut Yves Huwart. ♦

10 mai 1940 : les Chasseurs ardennais en première ligne



Des Chasseurs ardennais posent avant-guerre. Le 10 mai 1940, ils lutteront.

Il y a 80 ans, le 10 mai 1940, les Allemands envahissaient la Belgique. Face à ce choc, dans notre province, les Chasseurs ardennais.

• Jean-Michel BODELET

Aujourd'hui encore, dans notre province, les noms de Bodange, Strainchamps, Bastogne, Chabrehez, Vielsalm, Rochelival renvoient inévitablement à la campagne de mai 1940 et plus particulièrement aux héroïques combats menés par les Chasseurs ardennais.

Au début de la Seconde Guerre, cette unité n'est pas vieille. Elle voit le jour dans les années 1930, héritière du 10^e de Ligne. « La nouvelle entité, disposant de garnisons à Bastogne et Vielsalm en plus d'Arlon, doit, comme prévu, pratiquer une défense efficace à la frontière en s'appuyant sur les quelque 375 abris bétonnés de la Ligne Devèze et ce en collaboration avec l'armée française », explique Alain Colignon, historien au Ceges. La fin de l'accord militaire franco-belge et le retour à la neutralité hypothèquent cependant la survie même de ce corps.

Face à Rommel

Pourtant, les « Arden-

nais » par leur conduite en mai 40 vont montrer toute leur utilité et leur ardeur au combat. Le 10 mai 1940, l'opération « Niwi » est lancée : des troupes aéroportées allemandes sont larguées à l'arrière des lignes belges.

« Du côté de Nives et de Léglise, ces troupes interrompent une partie des communications entre l'état-major des Chasseurs basé à Neufchâteau et certains de ses détachements », commente l'historien.

Les ordres, notamment ceux de repli, n'arrivent pas. « Ces unités font front. Et se défendent fort bien, stoppant plusieurs heures durant, au cours de l'après-midi du 10 mai, les formations allemandes qui leur sont opposées », ajoute-t-il. Face à eux, notamment, les troupes blindées de Rommel.

« Renom prestigieux »

Dans la nuit du 11 au 12 mai, c'est le repli. À Temploux, où ils sont regroupés, les Chasseurs sont attaqués par l'aviation. On relève une centaine de morts. Les Ardennais sont

Une semaine jour pour jour après l'invasion, soit le vendredi 17 mai, Bastogne reçoit Hitler en personne.

Ce dernier rend visite à l'état-major du général Von Rundstedt. Il y présidera une réunion de travail. « Son avion s'est posé non loin de l'actuel Mardas-son », explique-t-on du côté

des combats derrière la Lys. De rage face à l'opiniâtreté de ces bérets verts, les envahisseurs s'en prennent à des civils. Le 28 mai 1940, jour de capitulation, les divisions de Chasseurs ardennais sont à peu près les dernières à avoir maintenu leur cohésion et leur « fighting spirit ». « Le doivent-ils à leur esprit de corps, à l'excellence de leur instruction ou aux avantages de la motorisation leur épargnant le plus gros des fatigues ? Toujours est-il qu'à partir de mai 1940, dans l'effondrement général, ce corps a acquis un renom prestigieux qu'il a gardé depuis », ponctue Alain Colignon. ■

du Cercle d'histoire de Bastogne.

On enchaîne : « Hitler a défilé dans les rues devant ses troupes plus qu'enthousiastes. La population était confinée chez elle. »

Heinrich Hoffmann, photographe officiel d'Hitler, immortalisera cette visite par une série de clichés. ■

J.-M.B.

Les gens d'Athus fuient vers Saint-Mard

En 1989, l'ancien secrétaire communal de Saint-Mard (Virton), Jean Girardin, publiait une brochure historique, *Le bruit des bottes*.

Il y note que le 10 mai 1940, « vers 5 h du matin, la population est réveillée par le fracas assourdissant d'avions rasant les toits et survolant la gare de Saint-Mard [...] Dans la matinée, les chars français font leur apparition dans les rues de Saint-Mard et Virton,

déjà commencent à défilé des gens d'Athus, Aubange, Musson, fuyant devant l'avant-garde des blindés de la Wehrmacht. »

Il poursuit : « Dès que les troupes françaises se sont repliées, l'arrière-garde française, chargée de faire sauter les ponts de la Vire, fait savoir aux habitants les plus proches des ouvrages de quitter les lieux. Cela en incite plusieurs autres à faire leur baluchon !

Lorsque les Allemands entrent dans nos murs, ne restent finalement au village de Saint-Mard que quelques isolés ainsi que les religieuses de la maison de repos Saint-Charles. Pour freiner la progression ennemie, la ligne Maginot, depuis la France toute proche, commence à bombarder Saint-Mard. »

Les premiers retours de l'exode français seront enregistrés dès le 20 juin. ■

D. I.

Hitler à Bastogne, le 17 mai



Hitler acclamé par ses troupes en plein cœur de Bastogne. ▶

Sur les routes de l'exode

La peur de revivre les massacres de 1914 va pousser la population à prendre le chemin de l'exode vers la France. Ils seront 2 millions.

• Jean-Michel BODELET

« Les fils de novembre sont revenus en mai », a chanté Brel. Cette nouvelle invasion, la seconde en un quart de siècle, va pousser la population d'une partie de notre pays sur les routes de l'exode. Au total, on estime à plus de

2 millions le nombre de nos compatriotes qui ont pris la route de la France, jugée capable de contenir l'avancée allemande. Marche ne compte plus que 900 habitants sur 4 000. Au sud de la province, 10 000 Arlonais et 25 000 Gaumais prennent la route. À pied, à vélo, avec une charrette, parfois en voiture. L'explication de ce mouvement de population est simple : les souvenirs des exactions, des pillages, incendies et autres exécutions perpétrés par les Allemands en 1914 sont encore très vivaces dans la mémoire collective. À cela s'ajoutent les images peu rassurantes venues de Pologne. Fuir sans forcément savoir où aller semble la solution. De cet exode, on retient des histoires singulières. Chacun a vécu « son » exode. Autant l'auteur Roger Marquet que notre

collègue Philippe Carrozza ont interviewé ceux qui ont vécu de l'intérieur ce déplacement de population : « Certains récits sont assez épiques, note Philippe Carrozza. Il y a ces jeunes gens qui doivent rejoindre Charleroi et qui partent de chez nous soit en tram ou en train, qui continuent à pied pour finalement se retrouver du côté de Dunkerque où ils sont refoulés à coup de revolver par les Anglais qui ne peuvent embarquer personne d'autre. Ou encore ces jeunes de Bouillon qui racontent qu'ils ont dû boire de la graisse à frites pour survivre. Il y a le cas de cette jeune fille qui doit suivre son père directeur de la FN et qui se retrouve en Angleterre où elle reste toute la guerre et travaille pour les services secrets britanniques. Sans oublier les tensions liées aux attaques incessantes de l'aviation allemande. » ■

L'Ardenne « infranchissable »

L'Ardenne, réputée infranchissable, n'était pas la préoccupation première de l'état-major belge en cette veille de Seconde Guerre.

• Jean-Michel BODELET

En 1940, la Belgique se berçait d'illusions lorsqu'elle pensait que sa neutralité serait respectée. Certes, elle se préparait du mieux qu'elle pouvait à une éventuelle invasion allemande. Des plans étaient élaborés. Comme en 1914, notre province n'est pas une priorité. « Dans les plans du général Van Overstaeten, conseiller militaire du roi Léopold III, les Ardennes occupaient une position stratégique mineure. C'était le centre de la Belgique qui était prioritaire. C'est ce qui explique que notre armée prit position sur la ligne Anvers-canal Albert-Liège-Namur et qu'une dé-



Les Allemands perceront rapidement chez nous, comme ici au pont de Marcourt.

fense sérieuse des Ardennes devint impossible », note Peter Thagon dans son ouvrage consacré à mai 40. De surcroît, l'Ardenne et ses vastes forêts ont la réputation d'être infranchissables.

Appel à l'aide

Le 10 mai 40, l'Allemagne envahit le Benelux. L'Allemagne opte pour une guerre de mouvement. La Belgique, à l'image de la

France et de sa Ligne Maginot, opte pour une défense autour de positions fortifiées. Stupeur dès lors lorsque l'on annonce que le fort d'Eben Emael, réputé imprenable, tombe. Et ce très rapidement. Quelques heures après l'entrée sur notre territoire des troupes allemandes, le gouvernement belge demande l'aide militaire des Français et des Britanniques. Des éléments français

poussent dans notre province, notamment vers l'Ourthe. La coexistence avec les troupes belges n'est pas forcément au beau fixe. Ainsi, des incidents entre militaires belges et français sont recensés, notamment à La Roche-en-Ardenne.

Bombardements à Arlon

Dans le chef-lieu, Arlon, des soldats français interviennent et se déploient

en ville. Des combats ont lieu. Les Allemands usent de leur artillerie. Le 11 mai, ils font leur entrée en ville. Le lendemain, un avion allié largue plusieurs bombes, sans faire de victimes. Le 24 mai, nouveau bombardement, dont on ne connaît ni l'auteur, ni la motivation. On recense cette fois trois morts et une dizaine de blessés. Quatre ans d'occupation débutent. ■

Dans les Sections



Saint-Hubert

Mot du président

M. Robert Mignon, président honoraire de notre section, s'est éteint au CHA à Libramont le 1^{er} avril 2020 à l'âge de 86 ans.

Suite aux mesures de sécurité actuelles, seule sa famille a pu assister à la levée du corps agrémentée par la Brabançonne et la marche des Chasseurs Ardennais. Il fut incinéré au crématorium de Ciney et l'urne funéraire a été déposée au columbarium du cimetière de Bastogne.

Cher Robert, bien entouré par ton épouse Rosa, tes enfants et petits-enfants, tu as enfin trouvé une paix bien méritée après les nombreuses épreuves morales et physiques qui ont troublé tes dernières années.

Je souhaite simplement rappeler qu'il est entré au 5^e Centre d'Instruction à Flawinne pour y effectuer son service militaire le 1^{er} avril 1953. Ensuite, il a fait mutation le 1^{er} juin 1953 au 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais à Hemer (FBA). Après 18 mois de service, il a été démobilisé le 30 septembre 1954.

En ce qui concerne notre Fraternelle, il est entré dans notre comité en 1993. Il a eu l'honneur d'être porte-drapeau de notre section de 1998 à 2004. Suite au décès de Jacky Graf-tiaux, il a accepté d'être président en avril 2004, mais ses ennuis de santé l'ont contraint à démissionner en avril 2014.

Pour toutes ces années passées au service de notre section, nous te disons merci. Nous garderons de toi, cher Robert, le souvenir d'un homme calme, posé, serein qui a toujours conservé l'esprit "Chasseurs Ardennais".

Nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre section M. Philippe Gilson d'Arville et M^{me} Marie-Laure Lefèbvre d'Hatrival. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre section et les remercions de soutenir notre fraternelle.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

In memoriam

† M. Nestor Renard, frère de notre membre adhérent M. Joseph Renard, décédé à Noisy-le-Roi (France) le 9 janvier 2020 à l'âge de 91 ans.

† Notre membre effectif et président honoraire M. Robert Mignon? décédé à Libramont le 1^{er} avril 2020 à l'âge de 86 ans.

† M. Tahar Souici, beau-frère de notre membre adhérent M^{me} Marie-Laure Lefèbvre, décédé à Libramont le 2 avril 2020 à l'âge de 82 ans.

† M^{me} Jeannine Merenne, épouse de notre membre adhérent M. Jean-Claude Wiot, décédée à Arville le 17 avril 2020 à l'âge de 73 ans.

† M^{me} Suzanne Devaux, belle-mère de notre membre adhérent M^{me} Anne Slachmuylders, décédée à Libramont le 6 mai 2020 à l'âge de 98 ans.

† M^{me} Léa Leroy, épouse de notre membre adhérent M. Maurice Leclère, décédée à Saint-Hubert le 12 mai 2020 à l'âge de 78 ans.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Carnet rose

✦ Une petite Victoria est née le 11 mai 2020 dans la famille de M. Meddy Guendil et de Virginie Grymonprez.

Victoria est la petite-fille de notre membre effectif M. André Grymonprez.

✦ Une petite Clothilde est née le 4 mai 2020 dans la famille de M. Maximilien Dabe et de M^{me} Mary Devigne.

Clothilde est la petite-fille de M. Alain Devigne, membre effectif et porte-drapeau de notre section.

Longue vie à Victoria et Clothilde, félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Activités passées

Vu la période de confinement et les mesures de sécurité décidées par le gouvernement, toutes les activités prévues du 14 mars à fin juin ont été supprimées ou reportées à une date ultérieure.

Décorations



La médaille du mérite en or a été décernée à notre membre effectif et commissaire M. André Nannetti, et la médaille du mérite en

bronze a été décernée à notre membre adhérent et secrétaire M^{me} Marie-Anne Liégeois.

Toutes nos félicitations à nos membres décorés.

Cotisations 2020

Quelques retardataires n'ont toujours pas réglé leur modeste cotisation 2020. **La somme de 12 € peut toujours être versée au compte de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais section de Saint-Hubert : BE07 0689 0838 9566, Clos des Sorbiers, 62 à 6870 Saint-Hubert.** En cas de non paiement et afin de limiter les frais, cette revue sera la dernière qui vous parviendra.

Remerciements

Nous remercions notre membre effectif M. André Grymonprez qui a payé sa cotisation d'un montant supérieur à la somme fixée par le conseil d'administration.

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre président Serge Toussaint ☎ 061/613887 ou GSM 0498 455918. ♦



Bastogne-2 ChA

Tristesse

Nous déplorons les décès de :

† M. Marchewka Serge de Bastogne, membre adhérent, décédé inopinément le 09/04/2020 à l'âge de 61 ans ;

† M^{me} V^{ve} Zeler Pierre née Maria Burgraff de Libramont, membre adhérent, décédée le 16/04/2020 à l'âge de 89 ans ;

† M^{me} V^{ve} Lanners Camille née Petit Emilie (dite Mimie) de Bastogne, membre adhérent, Vice-présidente de notre section et ancienne porte-drapeau, décédée le 19/04/2020 à l'âge de 88 ans ;

† M^{me} V^{ve} Van Biesen Jean née Jacquemart Maria de Libramont, ex membre adhérent, décédée le 21/04/2020 à l'âge de 98 ans ;

† M^{me} V^{ve} Grevesse-Devroey Marcelle de Champlon, membre adhérent, décédée le 16/05/2020 à l'âge de 90 ans.

La Fraternelle régionale présente une seconde fois ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

Activités passées

Étant donné les circonstances

de confinement, nous n'avons pu célébrer de cérémonies depuis le 17 février, hormis sur la commune de Tenneville dont voici le récit du secrétaire-adjoint :

Le 8 mai 2020 à Tenneville

La commémoration du 8 mai, grande date de l'histoire en souvenir à nos héros, qui ont fait don de leur vie, pour que la liberté se perpétue en nos pays et régions en pleine période de confinement due à la pandémie qui touche actuellement notre pays, doit rappeler de douloureux souvenirs aux anciens parmi nous.

Cette année, la commémoration s'est déroulée dans des circonstances exceptionnelles.

De commun accord, l'administration communale, le comité patriotique et les porte-drapeaux de Tenneville ont proposé d'associer à cette fête commémorative ceux et celles qui luttent et qui souffrent aujourd'hui.

Pour cela, à 11 heures, les cinq porte-drapeaux communaux se sont rendus individuellement devant un monument commémoratif différent, où un drapeau blanc avait été hissé sous le drapeau belge.

Après un dépôt de fleurs traditionnel, la musique "Au Champ" et La Brabançonne ont retenti au départ des véhicules particuliers des porte-drapeaux, alors que les cloches de toutes les églises ont sonné durant une minute, invitant les citoyens à un applaudissement général, sans rassemblement.

Ce moment restera marqué dans notre vie, car la plupart d'entre nous n'ont jamais connu une telle situation. Le fait de devoir rester isolé chez soi, de penser aux autres, nous imposait

de marquer le pas cette année.

Le traditionnel discours du 8 mai sera, quant à lui, diffusé sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la commune de Tenneville.

Christian Georis

Président du comité patriotique communal et porte-drapeau

A.G. 2020

En principe elle est toujours prévue le dimanche 18 octobre 2020 à 10 heures à l'Hôtel de Ville de Bastogne, mais nous ne sommes pas encore certains de pouvoir l'organiser dans sa version classique avec une collation suivie d'un repas.

Cotisations 2020

Nous demandons aux retardataires et surtout aux personnes qui n'ont pas pu être visitées par nos bénévoles à cause du confinement, de **payer leur cotisation 2020 le plus vite possible en versant 12 € sur le compte de notre section (BE80 0000 2409 2877)** car le prochain "Chasseur" pourrait ne plus leur être envoyé. Leur carte sera envoyée par la poste.

Congrès 2020

Reporté à ?

Activités futures

Espérons que l'on en aura avant décembre.

Coin du souvenir

Puisque nous venons de célébrer les 80 ans du 10 mai 40, vous trouverez ci-dessous quelques photos du 2 ChA à l'époque. ♦

Votre secrétaire





Virton

Cotisations 2020

Le bureau a relevé que 5 membres n'étaient pas en ordre de cotisation pour 2020. Ne serait-ce qu'un simple oubli ? ... Merci de continuer à nous soutenir. Toutefois, nous avons 6 membres en moins par rapport à 2019 dont 4 décès.

Hospitalisation

N'ayant plus eu beaucoup de contacts avec nos membres depuis le Covid-19, nous souhaitons toutefois un prompt rétablissement à ceux qui auraient été hospitalisés ou malades.

Recrutement

Nous avons le plaisir de compter deux nouveaux membres adhérents au sein de notre section : M. le Baron Bernard de Gerlache de Gomery et Daniel Waudoit de la section d'Athus. Bienvenue au sein de notre Fraternelle.

Activités passées

1 Le 13 et 14 février : visite à notre centenaire Roger Lefèvre pour ses 101 ans et à Omer Grimonger de Dampicourt, futur centenaire le 6 juin prochain.

1 17 février à Virton : inauguration d'une nouvelle plaque au monument "À l'Empereur", voir article à ce sujet.

1 27 février à Arlon : manifestation Roi Albert.

1 12 mars à Marche : CA +

1 12 mars à Gomery : funérailles de Madame la Baronne de Gerlache de Gomery, née Lily van Oost (20/10/1923–02/03/2020 épouse du baron Gaston de Gerlache), résistante survivante du camp de Ravensbrück, maman du baron Bernard de Gerlache, avec la pré-



sence de 8 porte-drapeaux de notre section et de 3 représentants du Souvenir français.



1 8 mai à Virton : commémorations patriotiques. 2 membres de notre Fraternelle ont fleuri la stèle "À l'Empereur" et le carré des anciens de 14/18 au cimetière de Virton.

Le lendemain, nous avons retracé l'épopée des résistants franco-belges, pour achever notre exode en traversant une partie des bois du Maquis du Banel.



Activités futures

Depuis le confinement dû au Covid-19 le 17 mars dernier, toutes les commémorations ont été supprimées jusqu'à fin août. De ce fait, notre assemblée générale prévue le 24 mars a été reportée à une date ultérieure.

Devoir de mémoire

Rénovation de la stèle "À l'Empereur" à Virton.

En mai 2019, les classes de l'école d'enseignement spécialisé de Saint-Mard, de Madame Norah Flammang et de MM. Anthony Chapellier, Didier Giltaire, Benoit Gillardin et de Nicolas Lequarre ont répondu à un appel à projet du War Heritage Institute (Bruxelles) intitulé le "Train des 1000". Ce projet pédagogique est

basé sur le travail de mémoire. Parmi 75 projets en lice, seuls 22 ont été retenus, dont 2 seulement pour la province de Luxembourg !

Soutenu dans ce projet par leur directeur M. Fiévet, l'école a donc décidé de transposer la problématique de la Shoah dans notre époque, tout en sensibilisant les élèves aux faits passés. Ils sont en effet partis du principe que les guerres font malheureusement partie de l'Histoire et qu'elles se poursuivent à travers le temps.

Norah Flammang : « Afin de sensibiliser notre groupe à la Shoah et de plonger au cœur de la Seconde Guerre mondiale, nous sommes partis visiter l'ouvrage de la Ferté en France, l'un des points les plus célèbres de la ligne Maginot qui fut attaqué par les Allemands et où 107 hommes de la garnison furent tués. Après cette visite bouleversante, riche et intense, nous avons marché à travers bois, entre Florenville et Jamoigne, pour rejoindre le Château du Faing. Nous avons pu découvrir l'incroyable histoire des 87 enfants juifs, cachés entre 1943 et 1945 et sauvés de la déportation.

En un second temps, nous avons décidé de sensibiliser nos élèves à l'exode, à la résistance, aux persécutions vécues par les enfants et jeunes adultes de notre province et de nos villages, tout en continuant notre sensibilisation face à l'actualité d'aujourd'hui.

C'est ainsi qu'il nous a semblé intéressant de rénover la stèle au lieu-dit "À l'Empereur" à Virton, à la mémoire de « Jean Bonbled et à ses camarades de combat », par la pose d'une seconde plaque et de retracer son histoire.

Qui étaient Jean Bonbled et ses amis résistants ?

Le 16 février 1944, en soirée, le Saint-Mardois Jean Bonbled et cinq autres résistants transportent une cargaison d'armes à bord d'une camionnette. Au bas de l'avenue Bouvier à Virton, le véhicule s'immobilise. Une patrouille allemande l'intercepte alors et arrête les six hommes à son bord. ▶

▶

Il s'agit de deux Belges :



J e a n
B o n b l e d
(12/03/1920
– 1944),
manœuvre,
cheminot à
l'atelier de
Latour, en-
tré au che-
min de fer le
25/01/1941.
Réquisition-
né pour le
travail obli-

gatoire en Allemagne. Réfractaire, il rejoint le village de Suxy, refuge de résistants. Il incorpore le "Front de l'Indépendance" (F.I.), groupement des résistants armés. Domicilié au 16 rue de Lacman à Saint-Mard.

Willy-Léon Moreaux (1923–1944). Ouvrier agricole. Résistant PA. Domicilié à Suxy.

De trois Français :

Camille Claudion (1926–1944). Réfractaire au travail obligatoire et évadé du camp de Jeunesse à Charency-Vezin. Domicilié à Charency – Vezin.

René Deschell (1916?–1944). Soldat nord-africain dont l'identité réelle n'a pu être établie. Évadé du camp de Jeunesse de Charency-Vezin. Sans domicile fixe.

Marcel Fostinelli (1925–1944). Cuisinier au camp de Jeunesse de Charency-Vezin. Nom de guerre : René Pecheur. Domicilié à Nancy.

Et d'un Marocain :

René Pernet (1924-1944). Évadé du camp de jeunesse de Charency-Vezin où il était domicilié.

Tous sont transférés dans la nuit à Arlon. Ils sont de retour à Virton le lendemain, dans les locaux de la Feldgendarmérie où s'installe un tribunal de campagne. Les six prisonniers sont sommairement jugés et condamnés à mort pour détention d'armes.

Trois poteaux sont alors plantés au pied d'un talus au lieu-dit "La Fontaine de l'Empereur", à la sortie de Virton. À la lueur des phares des camions allemands, tenus à distance par des sentinelles, quelques témoins Virtonnais assistent impuissants à cette opération de guerre.

Le 17 février 1944, vers 19 heures, deux salves retentissent. Ils sont sauvagement fusillés tous les six par les Allemands. Leurs dépouilles furent transférées à la citadelle de Liège.



Virton libéré le 11 septembre 44, une première cérémonie en leur mémoire s'est déroulée à l'endroit même de leur exécution où six croix blanches furent plantées entre trois sapins. Ce lieu conservera le nom "L'Enclos des fusillés".

Une première stèle



À la suite de la construction du contournement Est de Virton et de la voie rapide du Val d'Away (en face du magasin Delhaize), une stèle en pierre avec une plaque commémorative a été érigée en reconnaissance à ces 6 résistants fusillés. Elle a été inaugurée le 27 septembre 1982, jour de la fête de la Wallonie, par les édiles communaux de l'époque.

C'est ainsi que les élèves de 4^e année de la section technique de l'enseignement spécialisé de Saint-Mard ont conçu et réalisé une seconde plaque en tôle.

Un mur de soutènement a été construit par les agents du service technique de la Virton. Ils ont également aménagé les abords immédiats de la stèle, nettoyé la pierre et confectionné deux pieds en granit pour la soutenir. La seconde plaque a été façonnée sur mesure par Fabrice Lauer du service technique.

La stèle rénovée

Cette seconde plaque a été inaugurée le 17 février 2020, en présence de Madame la Députée Nathalie Heyard, le commandant du Centre d'instruction de Stockem, le Major Pascal Laurent, des autorités communales de la Ville de Virton, de la Direction de l'école d'enseignement spécialisé de Saint-Mard et de leurs professeurs, de 14 porte-drapeaux des associations patriotiques, des membres du Souvenir français, et d'une vingtaine d'élèves de l'école.

Saluons le devoir de mémoire entrepris par ces élèves, soutenus par leurs professeurs, leur directeur et le collège communal de Virton, qui mirent tous ensemble leur énergie afin qu'aboutisse ce beau projet de rénovation.

Et M. le maire François Culot de s'adresser aux jeunes en ces termes :

« ... Soyons aujourd'hui dignes de ces résistants et résistantes qui ont donné leur vie pour l'honneur de leur pays. N'oublions jamais leur sacrifice et celui de ceux qui payèrent le prix du sang pour que se lève à nouveau le soleil de la liberté.

N'oublie pas qu'ils avaient ton âge, ceux qui tombèrent pour que tu naisses libre. Et n'oublie pas que la liberté ne mourra jamais tant qu'il y aura des hommes et des femmes capables de mourir pour elle ». ♦

Paroles de Maurice Druon, écrivain français, résistant, auteur des paroles du Chant des partisans, qui deviendra l'hymne de la Résistance.¹

Michel Demoulin



¹ Sources : Archives SNCB, Farde de presse et discours prononcés
Raymond Draize, Qui sont ces personnages qui ont donné le nom à des rues et à des places de Saint-Mard, pp 49-50
Crédits photographiques : Fond Jean-Claude Herman, Norah Flammang



Vielsalm-3 ChA

In memoriam

✠ L'Adjudant Helmut Schmitz est décédé à Vielsalm le 31 mars 2020 à l'âge de 77 ans. D'abord instructeur à la 3 Cie, il devint maître en éducation physique jusqu'à la dissolution du 3 ChA en 1994. Il termina sa carrière en 1998 à l'Institut Royal d'Éducation Physique et des Sports à Eupen.

✠ Herr Horst Drosson de Büllingen est décédé le 25 mars 2020 à l'âge de 83 ans. Il avait accompli son service militaire au 3 ChA en 1956-57.

✠ M. Maximilien Lonneux, ancien milicien au 1 ChA à Spich, est décédé à Battice le 12 avril 2020 à l'âge de 72 ans.

✠ L'Adjudant François Struyven, adjudant e.r., est décédé à Rouvroy le 12 avril 2020. Ancien instructeur à l'École d'Infanterie, il termina sa carrière au 3 ChA.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Nouveaux membres

Bienvenue dans nos rangs à :

✦ M. Annet Louis de Gouvy comme membre adhérent.

✦ M. Laubach Francis de Waimes, comme membre E.

✦ M. Servais Jean, de Raeren, comme membre E.

✦ Herr Dhur Johann, de Sankt Vith, comme membre E.

✦ Herr Lhommel Patrick de Melle (RFA), comme membre E.

Activités futures

1 21 juillet : Te Deum.

Nous vous attendons nombreux et en béret vert, le mardi 21 juillet sur le parvis de l'église de Vielsalm à 10h45.

1 17 octobre : Assemblée générale. Elle se déroulera dans le restaurant "Les Contes de Salme" La participation aux frais et autres modalités paraîtront dans la prochaine revue.

Compagnie de marche 1960

Il y a 60 ans, le 3 ChA réalisait sa seule opération armée et humanitaire de l'après-guerre. Notre section a déjà, par deux fois, rendu hommage à nos vétérans d'Afrique :

• En 2005, à l'occasion du 45^e anniversaire, ils se souvinrent de l'accueil chaleureux, à leur retour de mission, que leur firent les anciens coloniaux locaux. En signe de reconnaissance, nos vétérans fleurirent le monument du Cercle Royal Africain à Vielsalm.



• En octobre 2010, lors des secondes retrouvailles, une plaque commémorative fut inaugurée à l'entrée du Quartier Ratz à Rencheux.



Le 1^{er} juillet prochain devait se dérouler, devant cette plaque et en présence des anciens des 1 et 3 ChA, une cérémonie suivie d'une réception dans notre local et d'un repas des retrouvailles.

La crise sanitaire a, malheureusement, ruiné ce beau projet qui, nous l'espérons, ne sera que reporté.

Le 3 ChA en Afrique.

Le 30 juin 1960, notre ancienne colonie devient indépendante, mais des troubles y apparaissent bientôt.

Le 12 juillet, l'État-major général ordonne au chef de Corps du 3 ChA de constituer une compagnie de marche avec comme mission : protéger nos ressortissants et veiller à leur rapatriement.

La compagnie est formée très rapidement et le commandant Borboux en prend le commandement (deux pelotons francophones, un germanophone et une section mitrailleuses).

Le départ a lieu sous les applaudissements d'une foule de badauds, de parents et d'Anciens de 1940 qui nous remettent un fanion aux couleurs du Bataillon avec ces mots : "Chasseurs, vous prenez la relève, soyez dignes de vos anciens".

Deux heures plus tard, secoués dans les camions FN et Bedford, nous arrivons à la caserne du Petit-Château, à Bruxelles, pour y recevoir un équipement colonial et un tout nouveau fusil, un Fal 7.62 pour remplacer notre vieux SAFN.30. Hélas, peu d'hommes le connaissent et il faut plus de 2 heures pour le dégraisser et en faire connaître le démontage et le maniement.

Le 14 juillet, la compagnie monte à bord d'un Boeing 707 de la Sabena qui nous amène à Léopoldville en 8 heures.

Le 15 juillet, dès 6 heures, mouvement en avions DC6 vers Usumbura que nous atteignons en fin de journée.

Le 16, nous relevons une compagnie du 3 Para qui occupait 3 positions dans la ville. Le lendemain, l'opération "Bénédictine" commence ; nous devons reprendre le champ d'aviation de Goma, coûte que coûte.

Vers 8 heures, 5 avions, remplis de chasseurs et de commandos décollent, chacun ressentant une poussée d'adrénaline, mais très vite, l'objectif est en vue.

Les commandos sautent et, des avions à peine arrêtés, surgissent nos chasseurs aux cris de "Résiste et Mords – Halten und Beissen". L'opération est réussie sans un coup de feu et, bientôt, des camions venus du Ruanda nous emmènent à Kisenyi pour y stationner durant 3 mois avec missions principales : garde aux postes frontières, contact avec les autorités et la population locale, maintien de l'ordre public.

Le 19 juillet, un drame surgit dans la région ; un avion de la Force Aérienne percute la montagne à Sake-Massissi avec à son bord 40 militaires belges. Les corps sont ramenés à Kisenyi et placés dans des cercueils provisoires. Nuit affreuse pour la compagnie. Le 2 août, mission dans les collines de Gahondo où le 1^{er} peloton et la section mitrailleuses doivent retrouver 2 policiers noirs, retenus prisonniers par des rebelles.

Nos hommes tombent dans une embuscade lors d'une halte en brousse. Dans une réaction ▶

rapide, le feu est ouvert ; plusieurs assaillants tombent et les autres ne demandent pas leur reste. Les policiers sont récupérés et 2 prisonniers sont faits au retour de la mission.

Le 10 août, une section relève un peloton du 1^{er} Lanciers à Kibuye (à 150 Km de Kisenyi).

Le 20 septembre, la compagnie est chargée du contrôle de l'échange de l'argent congolais en monnaie ruandaise. Pendant 11 jours, des agents territoriaux, aidés par nos hommes, mèneront cette opération "Mondor".

Le 8 octobre, une parade est organisée en guise d'adieu.

Le vol retour via Athènes, où nous passerons la nuit sur le tarmac, car nous avons des armes, nous ramènera à Bruxelles.

Revenus à Vielsalm, il nous sera accordé un congé spécial de 15 jours.

Et pas mal d'années après, qu'en penser ? Si cette mission s'était passée autrement ?

D'après des textes de l'Adjudant-major e.r. Roger Wavreil et de l'Adjudant e.r. Marcel Focant, "ancien" de la compagnie de marche".

In memoriam

† Adjudant Helmut Schmitz ist am 31. März in Vielsalm im Alter von 77 Jahren verstorben, erst war er in der 3. Kompagnie Ausbilder ehe er als Sportlehrer bis zur Auflösung des 3 ChA 1994 tätig war. Er hat seine Karriere danach in der KMILLO/IRMEP in Eupen beendet.

† Herr Horst Drosson aus Büllingen (Wirtzfeld) ist am 25. März im Alter von 83 Jahren verstorben, er hat seinen Militärdienst beim 3 ChA 1956-57 abgeleistet.

Zukünftige Aktivitäten

1 Am 21. Juli : Te Deum.
Wir erwarten sie recht zahlreich mit Mützen am Dienstag den 21. Juli um 10h45 auf dem Platz vor der Vielsalmer Pfarrkirche.

1 Am 17. Oktober : Generalversammlung der Sektion
Sie findet wieder im Restaurant « Les comtes de Salme » statt. Der Unkostenbeitrag und der Ablauf werden in der nächsten Revue erscheinen.

Marschkompagnie 1960

Vor 60 Jahren hat der 3 ChA seine einzige bewaffnete und humanitäre

Operation der Nachkriegszeit erlebt. Unsere Sektion hat die Afrikaveteranen bereits zweimal geehrt.

• 2005 anlässlich des 45 jährigen Jubiläums, haben sie den ehemaligen örtlichen Kolonialisten gedacht die ihnen damals einen begeisterten Empfang bereitet haben und also haben sie am Vielsamer Ehrenmal des Königlichen Afrikabundes ein Blumengebinde abgelegt.

• Im Oktober 2010 beim zwoten Wiedersehen ist eine Erinnerungsplakette am Eingang des Quartier Ratz in Rencheux enthüllt worden.

Kommenden 1. Juli sollte vor dieser Plakette und in Anwesenheit Ehemaliger des 1 ChA und des 3 ChA eine feierliche Zeremonie stattfinden, gefolgt von einem Empfang und einem Essen in unserem Lokal.

Die aktuelle gesundheitlich Krisensituation hat diesem Projekt leider einen Riegel vorgeschoben, wir hoffen allerdings nur einen Zeitweiligen.

Der 3. Ardennenjäger in Afrika

Am 30. Juni 1960 wurde unsere alte Kolonie in die Unabhängigkeit entlassen, allerdings kam es danach schnell zu Ausschreitungen.

Am 12. Juli hat der Generalstab dem Korpschef des 3 ChA befohlen schnellstens eine Marschkompagnie aufzustellen und zwar mit dem Auftrag unsere Landsleute zu schützen und ihre Rückkehr zu sichern.

Die Kompagnie ist schnell aufgestellt und wird dem Kommandanten Borboux unterstellt. (Zwei französischsprachige Züge und ein deutschsprachiger Zug, verstärkt durch eine Maschinenewehrgruppe)

Die Abfahrt fand unter dem Applaus von einer Menge Neugieriger, den Verwandten und der ehemaliger Kriegsteilnehmer statt, die uns ein Fähnchen in den Regimentsfarben mit den Worten « Ardennenjäger, ihr übernehmt, erweist euch uns würdig » überreichten.

Zwo Stunden später kamen wir durchgerüttelt von den FN & Bedford Lkws, im Petit-Château in Brüssel an,



wo wir Tropenausrüstung empfangen und unsere alten SA FN,30 gegen die neuen FALs 7,62 eintauschten. Leider kannte diese Waffe kaum einer, so brauchten wir geschlagene zwei Stunden um sie zu reinigen und uns mit deren Handhabung vertraut zu machen.

Am 14. Juli bestieg die Kompagnie eine Boeing 707 der Sabena die uns innerhalb von 8 Stunden nach Leopoldville brachte.

Am 15. schon um 6 Uhr morgens flogen uns DC6 Flugzeuge nach Usumbura das wir am selben Abend erreichten.

Am 16. lösten wir eine Kompagnie des 3 Para ab, die 3 verschiedene Positionen in der Stadt hielt.

Am Tag danach begann die Operation « Benedictine » wir mussten den Flugplatz von Goma, koste es was es wolle, einnehmen.

Gegen 8 Uhr hoben 5 Flugzeuge gefüllt mit Ardennenjägern und Commandos ab, jeder hatte einen immensen Adreanlinschub, aber das Ziel war schnell in Sicht. Die Commandos sprangen ab und kaum waren die Flugzeuge am Boden als wir Ardennenjäger auch schon aus ihnen mit dem Schrei « Résiste et mords, Halten und Beißen » herausstürmten. Die Operation gelingt ohne das es zu einem Schußwechsel gekommen wäre und schon bald brachten Lkws die aus Ruanda ankamen uns nach Kisenyi um dort während 3 Monaten stationiert zu bleiben. Unsrere hauptsächliche Mission bestand aus der Überwachung der Grenzübergänge, Kontakt mit den Autoritäten und der lokalen Bevölkerung,, Aufrechterhaltung der öffentlichen Ordnung.

Am 19. Juli kommt es zu einem Drama in der Region, ein Flugzeug der Luftstreitkräfte prallt gegen einen Berg bei Sake-Massissi, an Bord sind 40 belgische Militärangehörige. Die Leichen werden nach Kisenyi gebracht und dort in provisorische Särge gelegt. Schauerliche Nacht für die Kompagnie.

Am 2. August ist eine Mission in den Hügeln um Gahondo wo der 1. Zug und die Maschinengewehrgruppe, sie sollen zwei einheimische Polizisten, die von Rebellen gefangen gehalten werden, befreien. Unsere Soldaten geraten im Busch in einen Hinterhalt, in einer schnellen Reaktion wird das Feuer eröffnet, einige Angreifer fallen und die Übrigen ▶

fragen nicht lang und verduften. Die Polizisten werden befreit und bei der Rückkehr der Mission werden noch 2 Gefangene gemacht.

Am 10. August ersetzt eine unserer Gruppen einen Zug des 1. Lanciers in Kibuye (150 Km von Kisenyi entfernt)

Am 20. September wird die Kompanie beauftragt die Kontrolle des Geldumtauschs von kongolesischer Währung in ruandische Währung auszuüben. Während 11 Tagen, werden die örtlichen Wechselagenten von unseren Männern begleitet, die Operation nennt sich « Mondor »...



Am 8. Oktober findet eine Abschiedsparade statt.

Der Rückflug erfolgt via Athen, wo wir die Nacht auf der Flug-

piste verbringen, denn wir haben ja unsere Waffen dabei, ehe es nach Brüssel weitergeht.

Zurück in Vielsalm wird uns ein Sonderurlaub von 15 Tagen zugestanden.

Und jetzt, nach all den Jahren, was soll man davon denken ? Wenn diese Mission anders verlaufen wäre ?

Nach dem Text von Adjudant-Major i.R. Roger Wavreil und Adjudant i.R. Marcel Focant, Ehemalige der Marschkompanie. ♦



Hainaut

Le mot du président et du secrétaire

Notre langage populaire vient de s'enrichir de nouveaux vocables utilisés à profusion comme pour marteler nos esprits. Il y a peu, le seul mot "cancer" faisait frémir les individus qui en étaient atteints, mais aussi ceux qui ne l'étaient pas, tellement les conséquences sont désastreuses.

Ce vocabulaire, où nous puisons les expressions qui illustrent notre manière d'exprimer nos peurs, nos craintes, nos incertitudes et nos doutes, vient de se gargariser de nouveaux termes comme "coronavirus" ou "Covid-19". Par contre des mots comme "pandémie", "confinement", "déconfinement" réapparaissent dans notre langage et sont utilisés de la même manière qu'aux siècles passés, quand il s'agissait de la peste ou du choléra.

Quoi qu'il en soit, ces moments difficiles que nous traversons pour vaincre ce Covid-19 marqueront les esprits. Dans notre candeur, nous pensions être à l'abri de beaucoup de choses et que notre liberté était sans limite. Nous venons d'avoir un

coup d'arrêt qui nous ramène à la réalité, qui est celle que jamais rien de définitif n'est acquis, et qu'il sera toujours nécessaire de lutter pour préserver ce que l'on a.

À toute chose malheur est bon. Ce confinement, qui a induit un arrêt des activités, a conduit à réinventer son emploi du temps, par des jeux de sociétés quelque peu oubliés, en consacrant plus de temps à ses proches ou en faisant preuve d'altruisme. C'est merveilleux de voir la faculté que les gens ont de se mobiliser lors d'événements exceptionnels, les derniers en date étant notamment les attentats.

Cette crise mondiale que nous vivons changera-t-elle notre mode de vie ? Si cela se révèle vrai, ensemble essayons d'en être les artisans, mais dans un premier temps respectons les règles sanitaires et restons unis sous les couleurs de notre drapeau national dont la devise "L'union fait la force" est le fer de lance pour vaincre un ennemi, invisible cette fois.

Soyez prudents, prenez bien soin de vous et n'oubliez jamais « Résiste et mords ».

Décès

Nous avons appris le décès de Monsieur Deflem Jean-Pierre, survenu le 27 mars 2020. Jean-Pierre était membre adhérent de notre section. C'est un ancien du 2 Cy caserné à Spich. Il a exercé la profession de facteur des postes. C'était une figure bien connue à Merbes-le-Château. Il faisait partie de diverses associations patriotiques pour lesquelles il consacrait beaucoup de son temps. Les directives édictées dans le cadre

du Covid-19 ne nous ont pas permis d'assister aux obsèques. Nous avons toutefois pris contact avec sa famille, sa fille Frédérique, afin de lui exprimer nos plus sincères condoléances.

Cotisation 2020

Pour ceux qui ne l'ont pas encore payée, il n'est pas trop tard. La cotisation est inchangée : **12 € à verser sur le compte n°BE82 6528 3296 6768 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais – section du Hainaut**. Pour ceux qui le désirent, une petite "rawette" est toujours la bienvenue.

Nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres suivants :

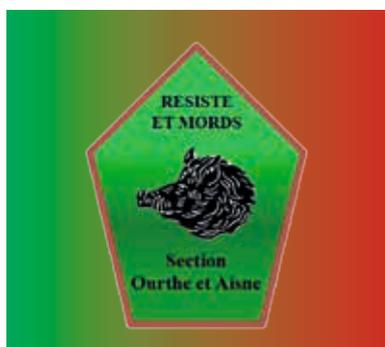
Messieurs Altenhoven Didier et Jaumotte Michel.

Activités

Comme vous le savez, les activités sont suspendues. Nous attendons les directives pour les activités futures.

75^e congrès national

Le 75^e congrès national qui devait se dérouler à Ham-sur-Heure, le 26 avril dernier a été annulé par les autorités pour cause de Covid-19. La date est reportée sine die. Au moment d'annuler ce congrès, tout était mis en place pour un moment de convivialité mémorable. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investies, à quelque niveau que ce soit en consacrant leur temps, leur énergie et leur savoir-faire. Nous restons candidats. ♦



Ourthe & Aisne

Mot du président

Chers amies et amis de notre section, En ces moments difficiles, je vous recommande prudence, calme et patience.

Si certains ont dû connaître un confinement en des temps bien plus dangereux, la menace aujourd'hui, est invisible, sournoise, imprévisible, mais bien réelle.

Je ne peux que vous conseiller de respecter les consignes et une extrême prudence.

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Comme nous nous en doutions, les commémorations s'annulent les unes après les autres et ce n'est malheureusement pas fini.

Alors, en cette 80^e année du début des hostilités de la Seconde Guerre mondiale, n'hésitez pas à arborer notre drapeau national.

Rendons honneurs à ceux qui ont mis toute leur ardeur à "Résister et à Mordre" avec courage pour notre liberté.

Joël

Que s'est-il passé ces trois derniers mois ?

2020 est une année particulièrement chahutée et même chaotique.

Dès le mois de mars, le sort s'est acharné avec l'arrivée de la pandémie.

Toutes les activités ont été annulées au fur et à mesure mais bien plus grave, notre section, n'a pas été épargnée par le Covid-19.

Jean-Marie Piérard de Wy a été sévèrement touché par la maladie. À l'heure où cet article est rédigé, il est enfin rentré à la maison après de longues semaines aux soins intensifs.

Nous saluons également Marie-Christine son épouse, qui, durant cette période de profonde incertitude et d'angoisse, a gardé courage et espoir. Bon rétablissement à Jean-Marie.



Le coronavirus a aussi frappé la famille de Pol Pondant d'Erezée qui, heureusement, a pu être soignée à la maison. Aux dernières nouvelles de Claudine, l'état de chacun s'améliore de jour en jour.

Yvan Jacques (notre ancien président national) et son épouse se sont également battus contre ce virus. Ici aussi les nouvelles sont bonnes.

Nous avons une pensée toute particulière pour Marc Generet, bourgmestre de Manhay, qui se prépare à mener un combat contre la maladie.



Marc, nous sommes à tes côtés. Résiste et mords.

Tu la vaincras.

Une pensée également pour tous ceux à qui la santé joue ou a joué un mauvais tour ces derniers temps.

Nous pensons à Claude Collard, Joseph Bernier, Fabienne Deprez (épouse de Michel Nickmans) et tout membre ou apparenté dont nous ignorerions les soucis.

Mais il y a aussi une autre triste nouvelle qui ne laissera personne indifférent. C'est le décès de Renée



Grognard d'Amoinnes, membre de la Fraternelle en souvenir de son mari Urbain Georges, ancien Chasseur Ardenais. Renée, qui allait fêter ses 91 ans, c'était la douceur, l'empathie, la bienveillance, et toujours avec un sourire gourmand. Renée, c'était surtout un courage exceptionnel face à l'adversité, un courage héroïque. Même si sa santé faiblissait, elle s'est battue jusqu'au bout. Car pour Renée, malgré toutes les peines et la maladie, la vie valait la peine d'être vécue.

Elle nous laisse un exemple de courage et d'abnégation hors du commun.

Merci Renée, tu as été une belle personne et tous les souvenirs que nous avons avec toi nous permettent de continuer à te faire vivre à nos côtés. Nous présentons toutes nos condoléances à la famille de Renée.

Nous avons également une pensée pour Emilia Solot qui nous a quittés le 26 juillet de l'année dernière à l'âge de 93 ans. C'est par hasard que nous avons appris son décès. Nous n'avons jamais vu Emilia ;



elle payait toujours sa cotisation à temps et à heure mais ne se déplaçait à aucun événement. Elle était malheureusement une inconnue à nos yeux.

Pour éviter que de tels événements ne se reproduisent, que vous ou l'un de vos proches nous contactez pour un éventuel besoin spécifique ou pour toute autre raison.

De notre côté, nous essaierons d'être bienveillants, mais pour cela, nous devons aussi être au courant.

Et l'avenir ?

Nous espérons que les mois qui viennent apporteront le soleil et l'apaisement afin de ramener du bien-être à tous. Au moment de la rédaction de cet article, nous savons que jusqu'au 30 juin, toutes les commémorations ou événements sont supprimés.

Notre voyage à Natzwiller est reporté à l'année prochaine et, pour les désireux, il reste quelques places. Mais nous y reviendrons.

Quid du 21 juillet et du 8 septembre ?

Nous-mêmes, nous ne savons pas encore si nous organiserons notre banquet annuel de section qui doit avoir lieu le 26 septembre prochain. Nous vous tiendrons bien entendu au courant.

Cotisation

Et enfin, notre section compte actuellement 155 membres, mais tout le monde n'a pas encore cotisé. Si vous souhaitez rester parmi nous, nous vous demandons de ne pas tarder à vous mettre en ordre pour l'année 2020. N'hésitez pas à vérifier !!!

Petit rappel, la cotisation est de **12 euros pour une année et est à verser sur le numéro de compte BE76 7320 2269 2795**. Merci pour notre trésorerie.

Si vous ne souhaitez plus continuer le chemin avec nous, dites-le nous (par mail, par téléphone, par tam-tam, par signaux de fumée !!!). Cela nous évitera des frais et du travail inutile. Merci d'avance

Pour terminer

À circonstance exceptionnelle, article de revue exceptionnel.

Que des mauvaises nouvelles (sauf les guérisons).

Alors, le meilleur ne peut qu'arriver et si nous n'arrivons pas à nous voir cette année, on fêtera nos retrouvailles l'année prochaine mais en attendant, prenez soin de vous et des vôtres et croisons les doigts pour nous revoir tous dès que la vie sera redevenue normale. ♦



Section régimentaire

Le mot du président

Chers membres,

Je n'ai pas grand-chose à soumettre à votre réflexion si ce n'est patience, patience et patience.

Je ne peux que vous encourager dans cette période très difficile à continuer à résister.

Certains d'entre vous ont connu les missions de 4 ou 6 mois. Le retour est un moment unique et très émotionnel. Ma philosophie me permet d'espérer que nos retrouvailles seront à la hauteur de ce retour de mission.

En attendant, prenez soin de vous et des autres.

Fraternellement vôtre, portez-vous bien.



Didier Ameeuw
Président

Remarque, votre président porte fièrement les couleurs de la fraternelle.

In memoriam

En ces temps troublés, nous n'avons peut-être pas pu être prévenus du décès de certains de nos membres. À toutes les familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Activités passées

1 Commémoration du décès du Roi Albert

Chaque 17 février, autorités civiles, écoliers, membres de notre Fraternelle, ainsi que des militaires du Bataillon de Chasseurs Ardennais, se donnent rendez-vous sur les hauteurs



de Saint-Hubert pour commémorer le jour du décès de notre Roi Chevalier. Présence de notre président.

1 AG 2020, cérémonies à Neuville-en-Condroz et Bodange Par suite de la crise sanitaire liée au coronavirus, elles ont été annulées.

Hommage à nos anciens tombés en mai 1940

Malheureusement, à la suite de la pandémie que nous connaissons, nous n'avons pas pu rendre hommage à nos anciens tombés en 1940. Nous leur dédions le poème ci-dessous :

*Lorsqu'il fallut, debout sur la frontière,
Des ennemis interrompre l'envol,
C'est le Chasseur, âme intrépide et fière,
Qui s'arc-bouta, dressé sur notre sol,
Jusqu'à la mort, il ne fallait pas qu'il bouge.
Il tombera sous le boulet...
Et le sang chaud a fait des taches rouges,
Sur le bérêt du Chasseur Ardennais.*

Poème lu lors des cérémonies à La Hardt le 10 mai 2019.

Un peu d'histoire

En 2005, la section régimentaire a repris, avec le Bataillon de Chasseurs Ardennais, les traditions et le drapeau de la Fraternelle Patton (11^e Bataillon de Fusiliers).

Voici un résumé de l'histoire de ces bataillons (Bn) de Fusiliers belges, et en particulier celle du 11^e Bn. Certains ont participé à la Bataille des Ardennes et à la Campagne d'Allemagne.

L'origine des bataillons de fusiliers belges

Début septembre 1944, la Belgique presque entière est libérée en quelques jours de l'occupation allemande, par les troupes alliées qui avaient débarqué le 6 juin en Normandie.

Notre gouvernement avait prévu de lever sur les territoires libérés des troupes qui, après une forma-

tion accélérée, seraient mises à la disposition des commandements britannique et américain.

Il fut décidé de créer douze Bn de fusiliers et six Bn de pionniers. En vue d'alimenter les différents Bn, un appel est lancé aux volontaires et des bureaux de recrutement sont ouverts dans le pays. La majorité des volontaires sont issus de la Résistance et du Maquis.

Les six premiers Bn sont constitués entre le 7 et 11 octobre 1944, et sont répartis dans le pays de la façon suivante : 1^{er} Bn à Casteau, 2^e Bn à Gand, 3^e Bn à Hasselt, 4^e Bn à Tervuren, 5^e Bn à Charleroi et le 6^e Bn à Namur.

Après l'instruction, les trois premiers Bn sont mis à disposition du 21^e Groupe d'Armées britannique et le reste du 12^e Groupe d'Armées américain.

Fin 1944, l'avance alliée est bloquée à différents endroits. De ce fait, les Alliés demandent à la Belgique de fournir d'autres troupes, afin d'assurer la garde et la surveillance des lignes de communication. Pour répondre à cette demande, 91.000 hommes sont levés (volontaires et miliciens) et on prévoit la création de 67 Bn de fusiliers. Il y en aura finalement 62. Ils seront utilisés en et hors Belgique, et placés sous le commandement britannique et américain. Ces unités combattent aux côtés des Américains, des Britanniques et des Canadiens.

Voici quelques exemples :

- Les trois premiers Bn combattent en Hollande ;
- Le 4^e Bn passe le Rhin ;
- Le 5^e Bn est présent lors de la Bataille des Ardennes ;
- Le 6^e Bn participe à la défense de la tête de pont de Remagen ;
- Le 12^e Bn, incorporé dans la 78^e D.I. US, passe le Rhin à Remagen et se bat à Bad Honnef ;
- Le 17^e Bn participe à la libération de Pilsen en Tchéquie. ▶

Le 11^e Bataillon

Le 11^e Bn fut créé à Namur le 11 décembre 1944 et compte 800 volontaires, en majorité d'anciens résistants. Il est commandé par le major Dewulf.

C'est dans la caserne Marie-Henriette de Namur que commence l'instruction intensive.

Il sera affecté à la 3^e Armée américaine de Patton. Sa mission résidera principalement dans le maintien de l'ordre derrière le front et la sécurité des voies de communication.

Le mardi 13 février 1945, le Bn quitte Namur, direction le Grand-Duché de Luxembourg où il est incorporé à la 3^e Armée américaine du Général Patton. Progressivement, les diverses compagnies prennent part à des missions dans le sud de la province de Luxembourg, ainsi qu'au Grand-Duché de Luxembourg.

Début avril, le Bn traverse le Rhin à Mayence et prend part aux opérations de la 3^e Armée outre-Rhin. Il opère depuis Francfort par Hanau, Fulda, Bad-Hersfeld jusque Kassel.

Durant ces opérations, le Bn a de fréquents accrochages avec des unités de la Wehrmacht et de la SS, bousculées par l'avance américaine.

De très nombreux prisonniers sont capturés à la mi-avril sur la Fulda, et fin avril autour de Nuremberg.

Pendant la période de progression en Allemagne, le Bn libère des centaines de prisonniers de toutes nationalités et surtout des Belges, qui sont surpris de rencontrer tant de leurs compatriotes sur toute la longueur du front.

Le 1^{er} mai, le Bn est rassemblé



à 8 km de Wurzburg. Il embarque dans un train de marchandises. Commence alors une aventure qui laissera un souvenir impérissable à tous ceux qui l'ont vécue ! Après un périple de plusieurs jours, le train atteint finalement le 5 mai à Andernach, sa destination finale.

Le Bn garde des dépôts de munitions.

Le 13 juillet, le Bn rentre au pays. Il a participé aux opérations durant cinq mois. En Belgique, il participera à la garde des prisonniers de guerre.

Le 10 août 1945, le Bn reçoit le certificat du mérite qui lui est attribué par le Général Dwight D. Eisenhower.

Il fut dissous le 20 janvier 1946.

Activités futures

Au moment de finaliser cette rubrique, de nombreuses hypothèses pèsent sur l'organisation des activités du 2^d semestre. Tout dépendra de



l'évolution de la pandémie du coronavirus et des décisions prises dans le cadre du déconfinement ou d'un reconfinement potentiel.

Sont donc en suspens :

1 3 septembre : Visite du "Manhay History 44 Museum" et du "Bulge Relics Museum".

1 Saint-Hubert et AG 2020.

Merci à notre sponsor

ROUSSEAU
JEAN-MARC & PHILIPPE

JEAN-MARC 0475 / 75 47 15

Rue Nestor Bouillon 25A, Sinsin
jeanmarc.rousseau@skynet.be

PHILIPPE 0479 / 21 29 08

Rue du Bati 7, Sinsin
philippe-rousseau@live.be

Electricité générale /
Cuisines équipées /
Sanitaire /
Photovoltaïques /
Pac-Chauffage sol /

Rénovation du bâtiment /
Cloisons /
Faux plafonds /
Aménagement combles /

Terrassements /
Aménagements extérieurs /

Nous utiliserons tous nos moyens de communication (FB, site web, courrier postal et courriels) pour vous tenir informés.

Hospitalisations

Nous souhaitons à ceux ou celles de nos membres qui sont ou seraient hospitalisés, un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations. ♦



Namur

Le mot du président

C'est le 10 mars dernier, juste la veille du confinement, que le conseil d'administration et les présidents des sections se sont retrouvés à Marche-en-Famenne pour leur réunion semestrielle. Si l'on s'est à peine donné la main, rien cependant ne laissait présager des décisions ministérielles du lendemain. C'est donc autour du bar des Volontaires que nous avons conclu la réunion en buvant ensemble une bonne trappiste. Et puis... toutes nos manifestations patriotiques et notre congrès ont été annulés, les uns après les autres, au fur et à mesure des progrès de la pandémie.

Concernant notre section, nous avons dû surseoir à celle d'Yvoir commémorant la défense le 12 mai 1940 du pont, depuis la rive gauche de la Meuse, par un détachement du 1^{er} Bataillon du 5^e Régiment de Chasseurs Ardennais, sous les ordres du sous-lieutenant Foucart, et une section de la 1^{ère} compagnie du 31^e Bataillon du Génie, commandée par le lieutenant René De Wispelaere, officier de réserve flamand ; ce dernier périt après avoir déclenché le système pyrotechnique, faisant sauter le pont et détruisant ainsi l'automitrailleuse allemande du type SdKfz231, qui s'y était engagée malgré le tir nourri du canon de 47 actionné avec sang-froid par le caporal Desmet du 5 ChA. En reconnaissance sur la rive droite, le colonel français Xavier Tachet des Combes, commandant le

129^e Régiment d'Infanterie, fut tué dans les mêmes circonstances ; un monument à sa mémoire sera érigé à Yvoir.

Nous devons nous recueillir devant ce monument, accompagné par les enfants des écoles de l'entité, lors d'une courte cérémonie organisée par le colonel BEM e.r. Marc Brevers, ancien commandant militaire de la Province de Namur. Devaient suivre celle du monument au 5 ChA, sur les vestiges étroits du pont, et celle devant le monument du Génie dédié à la mémoire du lieutenant De Wispelaere. Mais tout cela n'aura pu avoir lieu cette année...

Le risque était grand de poursuivre la préparation de nos commémorations à Temploux et Namur le 7 juin.

Verrions-nous l'envoi en temps utile des invitations réalisées sous l'égide de la Fraternelle ? Aurions-nous reçu à temps l'autorisation de la Ville d'organiser ce rassemblement sur la voie publique ? Aurions-nous l'assurance de pouvoir participer à un repas traditionnel à la Reine Blanche à la Citadelle ? À la réflexion, nous avons donc renoncé très tôt à poursuivre nos démarches en vue de ces festivités ; la suite des événements et des décisions gouvernementales en matière de confinement nous a, hélas, donné raison. C'est donc l'an prochain, si tout va bien, que nous nous retrouverons le 6 juin sous de meilleurs auspices.

Et notre revue Nam'Hure ? Nous n'avons, par la force des choses, rien à annoncer ni à communiquer comme autre document. Aussi avons-nous préféré faire l'impasse ce trimestre, d'autant plus que la Ville de Namur, qui en assure l'impression, était incertaine de pouvoir l'inscrire dans son planning réduit. C'est pourquoi nous nous sommes étendus plus que de coutume dans cette revue nationale, espérant toucher ainsi chacun de nos membres et sympathisants, en souhaitant à toutes et tous bon courage, respon-

sabilité et bonne santé avec la météo exceptionnelle d'un printemps radieux.

"On s'en souviendra longtemps... c'était l'année du confinement !"

In memoriam

Nous avons appris, fin février, le décès de M. Edouard Robineau, président-adjoint et secrétaire de l'Amicale du 8^e Zouaves. Edouard était, depuis plus de vingt ans, un fidèle participant aux cérémonies de Temploux, où il représentait dignement cette amicale, souvent avec son drapeau. À la famille et aux proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Activités passées

Ou plutôt dépassées par les événements...

Les mesures de confinement ont contrecarré l'organisation et empêché l'exécution des cérémonies suivantes :

❶ 26 avril 2020, Ham-sur-Heure – 75^e congrès national des Chasseurs Ardennais ;

❶ 8 mai 2020, Namur – 75^e anniversaire de la capitulation de mai 1945 ;

❶ 10 mai 2020, Temploux – hommage de l'association des anciens combattants aux victimes des guerres ;

❶ 12 mai 2020, Yvoir – hommage aux combattants du 5 ChA et du Génie, à l'occasion du 80^e anniversaire de leur action ;

❶ 7 juin 2020, Temploux – 80^e anniversaire des bombardements de mai 1940 en hommage aux victimes civiles et militaires.

Activités futures

À l'heure où nous écrivons ces lignes, il est impossible de savoir si seront maintenues les cérémonies prévues en juillet, août et septembre.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers, en appliquant plus que jamais notre belle devise ! ♦



Florenville

Toutes les cérémonies et manifestations ayant été supprimées, il ne nous reste qu'à espérer pouvoir programmer notre assemblée générale au mois de septembre ou octobre. La date sera communiquée en temps utile si toutefois la situation future le permet.

Espérons que nous sortirons tous et toutes très vite de cette situation qui amène son lot de mauvaises nouvelles et obscurcit l'horizon. ♦

Le comité



Bertrix-Paliseul

Le mot du président

Membres de la section, alors que toutes et tous voici quelques mois se souhaitaient le meilleur pour cette année 2020, un petit virus microscopique, mais très virulent, sème la souffrance et le deuil dans de nombreuses familles. Une douleur supplémentaire s'ajoute dans le fait de ne pouvoir accompagner les défunts vers leur dernière demeure.

Suite au confinement imposé pour la santé de tous, les manifestations patriotiques nationales et régionales prévues d'ici le 31 août ont été annulées ou reportées sine die... Je vous demande en ce 21 juillet de pavoiser vos habitations avec les couleurs nationales pour témoigner votre solidarité, et exprimer votre remerciement envers ceux qui sont en première ligne. J'espère que nous pourrons nous rencontrer quand cette pandémie sera terminée. En attendant, prenez soin de vous, mais aussi des autres !

In memoriam

† Madame Rolande André, née à Muno le 24 mai 1934 et décédée à Libramont le 25 mars 2020.

† Madame Lucienne Lavallée, rue Louis-Bousval à 54250 Champigneulle (France).

Nous réitérons nos condoléances aux familles.

Hospitalisation

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Cotisation 2020

En raison du confinement, les délégués de village ne savent pas passer chez vous actuellement. Afin de régulariser au plus vite le paiement de votre cotisation, vous êtes invités à verser la somme de

12 € sur le compte de la Section Bertrix-Paliseul BE31 0017 1080 4255 avec votre NOM et PRENOM en communication

Mise à l'honneur

Honoré Arnould (Marcel Gourmet, correspondant de L'Avenir)



Le mardi 7 avril Honoré Arnould a fêté ses 100 ans. La Commune de Libin devait fêter Honoré Arnould, d'Ochamps, né le 7 avril 1920. En raison du confinement, cette fête est reportée à une date ultérieure. Cela n'a pas empêché Honoré de fêter ses 100 ans avec son épouse Monique Claude, âgée de 93 ans. Le centenaire a été agent technique au Département de la Nature et des Forêts. Le 13 mai 1940, Honoré a été mobilisé et envoyé à Pont-Saint-Esprit (France) pour recevoir l'instruction militaire. Après la capitulation, il a été déporté comme prisonnier en Allemagne, au Stalag XII A. Il a travaillé dans une fabrique de moellons avant d'être placé dans une ferme de laquelle il gardera pourtant un bon souvenir. Libéré par les Américains à la mi-mars 1945, il aime pourtant rappeler que sa captivité n'a pas été trop pénible. Jusqu'en 2018, il a été le dévoué porte-drapeau de la section des combattants d'Ochamps tout en participant à toutes les manifestations patriotiques des localités voisines.



Récit

J'étais le médecin d'Auschwitz – Récit du Dr Miklos Nyiszli publié dans "Le Petit missionnaire de Saint-Antoine : bulletin mensuel illustré français pour la jeunesse"

Le Dr Nyiszli a été l'un des médecins d'Auschwitz, le camp de la mort. L'histoire qu'il raconte est incroyable, et pourtant elle est vraie. Nous préférierions l'ignorer, car elle ne s'insère pas dans notre système de valeurs, et pourtant elle nous révèle une dimension inconnue, terrifiante, de l'homme. À Auschwitz, 852 condamnés à mort se sont révoltés, ont pris les armes contre leurs bourreaux. Mais ils furent les seuls. Le Dr Nyiszli leur doit de pouvoir témoigner, devant les hommes, d'un crime que l'Histoire ne pardonnera pas.

« Au mois de mars 1944, les Allemands envahirent la Hongrie. Tous les Juifs furent aussitôt arrêtés, et en avril, comme tous mes coreligionnaires, je me retrouvai enfermé dans un wagon à bestiaux en route vers la déportation. Un jour de mai, le train s'arrêta devant des pancartes où je pus lire le nom d'Auschwitz, qui ne signifiait encore rien pour moi, car je n'en avais jamais entendu parler. Par une fente du wagon, je vis un terrain désertique, tout d'argile jaune, des pylônes de ciment et des fils de fer barbelés qui, à en croire les écriteaux, étaient électrifiés. Je crus comprendre que nous avions atteint le but de notre pénible odyssee : c'était le camp de concentration, le KZ, comme l'on disait. Les scellés du wagon furent brisés, les portes s'ouvrirent, et des ordres claquèrent : "Sortez tous et ne prenez que vos bagages à main". Nous sautâmes à terre et aidâmes nos femmes et nos enfants à descendre. Des soldats en armes nous alignèrent le long de la voie ferrée. Devant nous se tenait un officier S.S. dans son uniforme soigné, dressé sur ses bottes cirées. Un brassard indiquait qu'il était médecin. J'allais apprendre que cet homme était le docteur Mengele, médecin chef d'Auschwitz, et qu'il assistait à toutes les arrivées de transports.

Nous allions immédiatement subir l'opération qu'à Auschwitz on nommait "sélection". Les S.S. nous trièrent d'abord selon nos sexes, laissant les enfants avec leur mère et isolant les hommes. Nous éprouvâmes quelques ►

craintes, mais les soldats nous rassurèrent non sans quelque condescendance : il n'y avait pas de quoi s'inquiéter. Nous allions être baignés et désinfectés, tout simplement. Pendant le tri, j'examinai plus attentivement les lieux. À la lueur du soleil couchant, mon regard fut attiré par une énorme cheminée carrée en briques rouges, qui surmontait un bâtiment de deux étages, comme une étrange cheminée d'usine. Des langues de flammes s'en échappaient, et j'essayai de m'imaginer quelle cuisine infernale pouvait solliciter un tel feu ronflant. Soudain, je me souvins qu'on était en Allemagne, où toutes les villes, même les plus petites, ont un four crématoire. Et je me mis à réfléchir avec plus de lucidité à mon sort présumé.

Cependant, la seconde phase de la sélection venait de commencer. D'un signe, le docteur Mengele nous

séparait en deux groupes distincts. À gauche les vieillards, les infirmes, les affaiblis, les mères accompagnées d'un enfant de moins de quatorze ans. À droite, tous ceux, hommes ou femmes, qui étaient en état de travailler. Dans ce dernier groupe, j'aperçus ma femme et ma fillette de quatorze ans. Nous n'avions plus la possibilité de nous parler, nous pouvions seulement nous faire des signes de la main. Les impotents, les malades, les faibles d'esprit, furent chargés dans des camions de la Croix-Rouge qui disparurent au bout de cinq minutes. La colonne de droite n'avait pas bougé. Alors le docteur Mengele s'écria : "Tous les médecins, un pas en avant !". Cinquante docteurs, dont moi-même, sortirent des rangs. "Quels sont ceux d'entre vous, ajouta Mengele, qui ont étudié, dans une université approfondie de la pathologie et savent pratiquer une autopsie ? Méfiez-vous, ajouta-

t-il, vous devez être à la hauteur de votre tâche, sinon..." Il fit un geste de menace qui laissait peu de répit à l'imagination. Je jetai un coup d'œil à mes compagnons : ils semblaient pétrifiés de peur. Je rassemblai tout mon courage et sortis du rang. Le docteur Mengele me questionna longuement : "Où avez-vous étudié ? Quels sont les noms de vos professeurs de pathologie ? Comment vous êtes-vous familiarisé avec la médecine légale ? Combien de temps avez-vous pratiqué ?" Apparemment, mes réponses durent le satisfaire, car il me sépara immédiatement des autres, auxquels il ordonna de rejoindre les rangs. Pour le moment, ils étaient épargnés, mais je dois dire une chose que j'ignorais alors : le groupe de gauche et tous ceux qui étaient montés en camion venaient de passer les portes du crématoire, dont personne ne revint jamais. ♦

(À suivre)



Huy-6 ChA

Assemblée générale

Notre assemblée générale aura lieu le 10 octobre 2020. Accueil à partir de 11 heures au centre d'accueil de la centrale nucléaire de Tihange, pour autant que les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de pandémie en cours le permettent.

Évocation de l'arrestation de Ernest Mélon et René Dessart

1. Circonstances

relatées par le lieutenant Rassart commandant le secteur 3 de la zone V.

Vers la mi-décembre 1942, Dessart René se trouvait sur le seuil de sa porte rue Entre-Deux-Portes n° 90. Roland Louis de Vinalmont est venu lui rendre visite lui proposant de lui offrir des pistolets. Celui-ci les a acceptés pour la Résistance, les a remis à son beau-frère Mélon qui en faisait partie. Le 16 janvier 1943 vers

5h30 du soir, Roland de nouveau s'est présenté et a donné rendez-vous à Dessart rue Sous-Le-Château pour se rendre aux établissements Heine Chaussée des Forges, afin de passer les pistolets à un nommé Godfroid. Dessart a fait remarquer à Roland qu'ils étaient suivis.

Ensuite, Mélon, Dessart et Roland sont revenus de pied jusque la place Saint Germain.

À cette place, Mélon les a quittés et est rentré à son domicile rue Entre-Deux-Portes n° 90 à vélo.

Dessart et Roland sont remontés ensemble, arrivés à hauteur du magasin de l'union coopérative n° 42, deux individus armés se sont précipités sur Dessart et ont voulu lui mettre les menottes ; celui-ci a répondu qu'il les suivrait. De son côté, Roland a poursuivi sa route sans être inquiété.

Dessart a été relâché le 18 janvier aux conditions de travailler pour les allemands. Celui-ci s'est refusé à ces conditions et s'est constitué prisonnier le 20 janvier 1943.

Mélon a été arrêté à son domicile par la Feldgendarmérie le 16 janvier vers 18h.

2. Motif de l'arrestation

Mélon : accusé d'activités clandestines et récupération d'armes.

Dessart : accusé de récupération d'armes et de recrutement.

3. Jugement

Arrestation pour aide à l'ennemi, détention illicite d'armes.

Condamnation à mort le 17 mars 1943, confirmée le 26 mars 1943.

4. Lieux d'incarcération.

Mélon Ernest :

- Fort de Huy du 16/01/43 au 22/01/43,
- Prison St Léonard, Liège, du 22/01/43 au 17/03/43
- Citadelle de Liège du 17/03/43 au 30/03/43 : **fusillé**.



Dessart René :

- Fort de Huy du 16/01/43 au 18/01/43,
- Libéré afin de travailler pour les allemands,
- Fait à nouveau prisonnier, au fort de Huy du 20/01/43 au 22/01/43,
- Prison St Léonard du 22/01/43 au 17/03/43,
- Citadelle de Liège du 17/01/43 au 30/03/43 : **fusillé**. ♦



Source : documents reçus par le service des victimes de la guerre



Arlon-Attert

- 1 Congrès national le 26 avril 2020 à Ham-sur-Heure ;
- 1 Assemblée générale de la section d'Arlon-Attert le 6 mai 2020 ;
- 1 Cérémonie à Bodange le 10 mai 2020 ;
- 1 Manifestation à Arlon dans le cadre de la MESA ;
- 1 Excursion annuelle de la section d'Arlon-Attert actuellement en suspens.

Nouveaux membres

- ✦ Monsieur Ska Louis, membre adhérent, 144 rue de Sesselich à 6700 Arlon ;
 - ✦ Monsieur Niay Alain, membre adhérent, 3 rue Albert 1^{er}, F 55600 Montmedy.
- Merci à Monsieur Pierre Courtois
Bienvenue au sein de notre Fraternelle



BRICART Maurice, Jean, Marie, né à Arlon le 15 avril 1894
Volontaire de carrière au 10^e Régiment de Ligne le 15 mai 1914
Sous-lieutenant d'infanterie le 26 mars 1921
Commandant au 10 mai 1940 de la 5^e Compagnie du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais

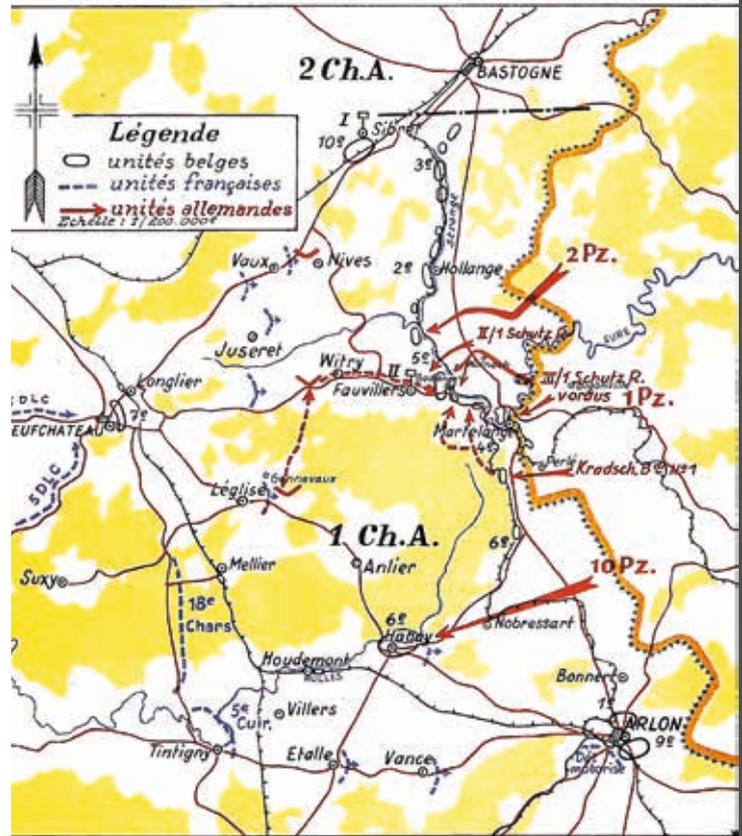
Mot du président

Vu les circonstances exceptionnelles dues au coronavirus et aux mesures de confinement prises, toutes les activités ont été annulées ou reportées :

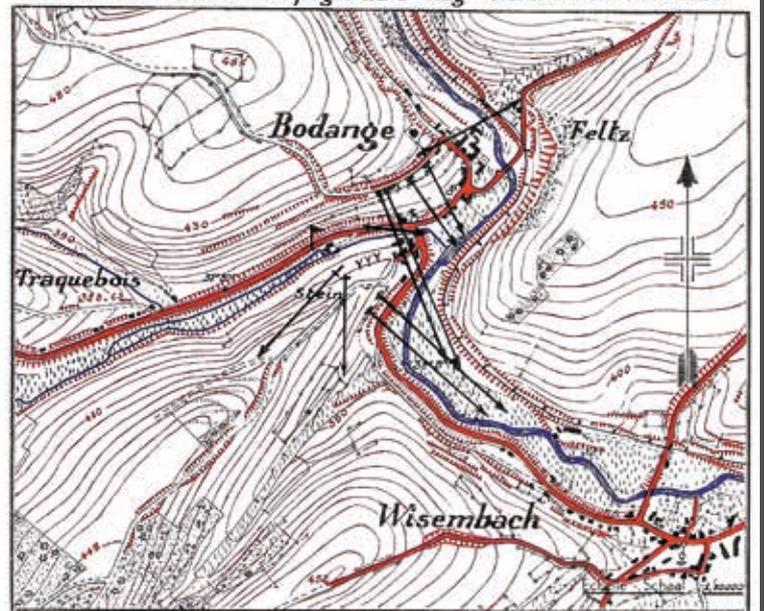
Histoire

Le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent notre territoire et la 5^e compagnie du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais, sous le commandement de Maurice Bricart, défend vaillamment sa position. Le sacrifice de ces hommes retarde la progression de l'ennemi vers Sedan. Le comportement héroïque de nos membres les fera qualifier de "loux verts" ("grünen wölfe") par le général Guderian.

Situation du 1 Ch.A. le 10 mai à l'aube Mouvements français et allemands 1



Combat de Bodange - 10 mai 1940 4 Situation de la 5^e Compagnie du 1^{er} Rég^t Ch.A. vers 12 heures



Ces documents nous ont été remis par notre membre Jean-Louis Finet que nous remercions vivement. ♦

Félicien Wiseler



Brabant

Albin Darge

(par Albert Haulotte)

Le 8 mai 2018, alors que je rentrais d'une prestation patriotique au Soldat Inconnu à Bruxelles, un peu avant la gare SNCB d'Ottignies une personne m'aborde et me dit « Vous êtes Chasseur Ardennais ? » Je lui répondis : « J'ai accompli mon service militaire au 3^e Chasseurs Ardennais à Vielsalm en 1962, maintenant je suis membre de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et en suis un des porte-drapeaux (section du Brabant). »

Cette personne me signala que son grand-père avait lui aussi été dans l'unité des Chasseurs Ardennais.

Aussi, je lui demande s'il ne veut pas me faire parvenir toutes les informations concernant son grand-père, lieu et date de naissance, lieu de son service militaire, disons un maximum d'informations, ayant le désir d'écrire une page pour son grand-père.

Cette demande ne fut pas sans suite, puisque peu de temps après je recevais les informations souhaitées ainsi que quelques photos.

Cette histoire est celle de :
Albin Darge : matricule 110-80936



Albin Darge

Né à Sainte-Marie sur Semois le 27 décembre 1911 (province de Luxembourg).



Au 10^e de Ligne - Albin assis le deuxième à droite



Beverlo



Un Sombre Dimanche Albin assis sur la caisse
Photo prise en septembre 1939

Son père : Camille Darge, sa mère : Marie Julienne Servais.

Rentré au service actif comme milicien de la classe 1931 le 15 octobre 1931, pour une période de 12 mois qu'il accomplira au 10^e de Ligne à Arlon ; en congé illimité le 15 octobre 1932 (fin de service militaire).

Albin Darge fit des rappels successivement au 2^e et au 5^e Régiment de Chasseurs Ardennais. C'est dans ce régiment qu'il participa à la campagne des 18 jours.

Son petit-fils Pascal Albin me raconta dans nos échanges de courriers, pour l'histoire, que son grand-père fut fait prisonnier sur la Lys le 28 mai 1940 et qu'il s'évada avec d'autres frères d'armes (Albin expliquera plus tard à son petit-fils que ça s'était passé comme dans le film "On a retrouvé la 7^e compagnie"). Il se retrouva ainsi à Bruxelles, où il put se procurer des vêtements civils et aurait réussi à rentrer à Virton.

Les Allemands seraient par la suite venus à son domicile pour le faire prisonnier, mais il s'échappa, en évitant ainsi d'être envoyé dans un stalag.

Toujours est-il qu'il restera chez lui et son épouse Denise Wittamer pour le restant de la guerre. Albin travailla à l'usine Zimmer à Saint-Mard comme ajusteur.

Albin Darge décéda le 29 avril 1984 à Virton à l'âge de 73 ans.

Hommage à un Limalois "Chasseur Ardennais"

Mathieu Albert, Noël, Joseph, Ghislain.
Né à Limal le 9 janvier 1915.

Son père Joseph Mathieu fut un combattant de la Grande Guerre de 1914-1918. Celui-ci décéda en 1922, alors que son fils Albert n'avait que sept ans. En reconnaissance, la commune de Limal lui dédia la rue où il était domicilié "Rue Joseph Mathieu".

Sur les traces de son père

Albert rentre au service actif au 4^e Régiment du Génie en qualité de milicien de la classe 1935, le 30 septembre 1935 (matricule S 16439). Rappelé sous les armes (rappel ordinaire) le 13 juin 1938. ▶



Rappelé sous les armes (rappel ordinaire) le 28 septembre 1938.

Rengagé pour trois ans au 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais

à Rencheux-Vielsalm le 22 février 1939, passe au Dépôt-Renfort-Instruction des Chasseurs Ardennais le 8 novembre 1939 en qualité d'estafette moto.

Albert participe à la campagne des 18 jours le 10 mai 1940, au départ de Vielsalm, et fut fait prisonnier le 23 mai 1940 à Waregem. Ainsi que son unité, il fut envoyé en Allemagne au stalag XIII A (à Nûrnberg en République Tchèque) sous le numéro 47247 en date du 7 juin 1940 et rapatrié le 4 mai 1945.

Fut nommé caporal le 1^{er} juillet 1946. Après différents passages au sein de notre Défense, passa à l'École Royale militaire le 2 janvier 1948 et, suite à pas moins de cinq rengagements, fut admis à la pension d'ancienneté le 1 octobre 1967.

Albert reçut quelques distinctions honorifiques :

- Pour faits de guerre :
- Médaille du Prisonnier de Guerre 1940–1945 avec cinq barrettes.
 - Médaille Commémorative de la Guerre 1940–1945 avec deux sabres croisés.
 - Médaille du Militaire, Combattant de la Guerre 1940–1945.

- Pour ancienneté de service :
- Décoration militaire de 2^e classe.
 - Décoration militaire de 1^e classe.
 - Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II.
 - Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II.
 - Palmes d'Argent de l'Ordre de la Couronne.

Les Amis Réunis de la Com-

mune de Limal remettront à leur camarade prisonnier une plaquette commémorative des prisonniers de guerre 1940–1945.



Notre frère d'armes du 3 ChA décéda à Ottignies le 9 mai 1988 et fut inhumé à Limal dans la pelouse d'Honneur des Anciens Combattants le 11 mai. ♦

Albert Haulotte
3 ChA, Classe 1962

Le coin Évocation



Paul André, l'instituteur résistant

Les Chasseurs Ardennais connaissent bien Joseph André qui fut le président de la Fraternelle de 1989 à 1993. Son frère Paul mérite également de la patrie. C'est ce qui ressort du récit ci-dessous aimablement transmis par son petit-fils, Pascal Archambeau. Comme le lecteur le constatera, il s'agit d'un récit qui concerne les deux frères, mais également d'autres membres de leur famille.

Né en 1902, Paul André était marié à Julia Lemaire de Rachamps. Deux filles sont nées de cette union : Marie-Thérèse née en 1927 et Marie-Louise née en 1928. Il était originaire de Salmchâteau où sa maman tenait une petite ferme et son papa était cariste. Il avait une sœur prénommée Anna et deux frères : Joseph et Aloys.

Il exerce son métier d'instituteur à Morhet où il vit avec sa petite famille.

Son frère Joseph, également instituteur, mais à Brisy, était officier de réserve. C'est ainsi qu'il vit arriver les Allemands le 10 mai 40, depuis les hauteurs de Rencheux où il se trouvait avec son unité.



Paul et Joseph, comme tous les membres de leur famille, ne tardèrent pas à être en relation avec la Résistance. Tout au long de la guerre, la famille distribua plus de 1.500 cartes d'identité, plus de 500 cartes de travail. Expédia plus de 350 colis de matières grasses à des prisonniers de guerre. Mit sur pied un réseau de renseignements et transmet des renseignements vers le réseau Clarence. Plaça des réfractaires dans des fermes et fit passer 29 prisonniers français.

Entrer dans la Résistance, c'était prendre des risques, autant pour soi que pour la famille. Rejoignant, avec son frère Joseph et sa fille Marie-Thérèse, le maquis, en décembre 1943, Paul fut, suite à une dénonciation, arrêté à Arlon le 24 mai 1944.

Pendant ce temps, son épouse Julia, ainsi que sa deuxième fille Marie-Louise, continuèrent le délicat suivi de la transmission des messages destinés au réseau Clarence et à l'armée secrète.

Les Allemands condamnèrent Paul André à mort et il passa deux mois à la prison de Louvain. ►

La veille du 20 juillet 1944, jour de l'exécution, ses filles ont réussi à lui dire adieu et récupérer montre et objets divers. Le 20 juillet vers 5 heures du matin, les Allemands demandèrent à Paul d'aller verser son seau hygiénique. Il profita d'une alerte aérienne pour escalader un énorme monticule de "crasse", passa au-dessus du mur de la prison et traversa la Dyle à la nage. À Louvain, il connaissait le professeur Antoine de Rachamps qui enseignait à l'université. Une dame, le voyant courir dans son habit de prisonnier, l'invita à se cacher chez elle. Habillé d'un costume qui appartenait au mari décédé de cette dame, Paul arriva chez le professeur. C'est dans une ambulance, ayant subi une fausse opération de l'appendicite, que Paul arriva ensuite chez sa sœur Anna au Chalet de Sainte-Marie à Salmchateau-Provedroux. Une chambre lui fut attribuée dans le plus grand secret, même auprès de la famille, ce qui ne fut pas toujours facile à gérer.

Pendant ce temps, son épouse Julia fut arrêtée, le 4 juillet 1944, et emprisonnée à Arlon où les Allemands essayèrent par tous les moyens de



savoir où était son mari. Elle fut par miracle libérée le 23 août 1944. Le premier septembre 1944, Paul, Joseph et Marie-Thérèse rejoignaient le maquis de Rogery. Marie-Louise continua le transport de documents, même un jour en pleine bataille du côté de Cierreux. Le 13 septembre 1946 Julia Lemaire décéda, suite à son pénible passage à la prison d'Arlon.

Après la guerre, Paul et Joseph sont retournés dans leur école de Morhet et de Brisly. Joseph, plusieurs fois décorés, fut pendant plusieurs années président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il mourut en 1998.

Paul André, Instituteur à Morhet jusqu'en 1965, capitaine-commandant de réserve, mourut en 1980.

Marie-Louise, sa fille, est décédée en 2012.

À ce jour, son autre fille, Marie-Thérèse, est toujours en vie.

Merci à mon grand-père Paul et à ma mère Marie-Louise, ainsi qu'aux autres membres de la famille qui m'ont permis de rédiger ce petit récit. ♦

Pascal Archambeau

Quand le major Albert Bastin devint le chef du maquis ardennais

Dans la revue 279, Monsieur Jérôme Crépin lançait un appel visant à recueillir documents, textes et photos sur son aïeul, le colonel de réserve Albert Bastin, son bataillon (le 1^{er} bataillon du 2 ChA en 1940), ses commandants de compagnie et autres officiers afin de pouvoir rédiger une biographie de ce grand soldat de 1914-1918 et 1940, devenu en 1944 le commandant de la zone V de la future Armée Secrète. L'article qui suit relate les débuts du commandement par cet homme de la zone V de ce qui était encore à ce moment l'Armée de Belgique.

La rédaction

« Le 8 avril 1944, sur décision du lieutenant général Jules Pire, commandant général de la future Armée secrète appelée alors Armée de Belgique, le commandement de la Zone V, passa des mains du major Hubert Eppe, du 14^e de Ligne, aux mains du major Albert Bastin, du 2^e Chasseurs Ardennais. Les motifs invoqués pour ces changements étaient que le major Eppe était surveillé par les Allemands, qu'il n'était dès lors plus en sécurité, qu'il valait mieux pour lui de prendre le large. D'autres prétendirent, dont le lieutenant général Ivan Gérard, que cette nomination bénéficiait d'appuis importants au détriment d'autres officiers également méritants au sein de la Résistance. Quoi qu'il en soit, le major Bastin, alias Monsieur Philippin (nom de guerre) et Babyloane (pour les communications avec Londres), exerça ce commandement avec brio en s'entourant des meilleurs officiers. Il est vrai qu'Eppe avait déjà fourni un travail d'une grande qualité, base très appréciable pour la suite. La Zone V, territoire compris au sud de la Meuse et sur sa rive droite, comprenait 7 secteurs. Le 1^{er} juin 1944, la BBC lança le message d'avertissement "Message pour la petite Berthe (Belgique, ndr), la frondaison des arbres vous

cache le vieux moulin". Par ce message l'état-major, les services, les secteurs, l'escadron mobile (unité mobile de la Zone V) se mirent en route vers l'Ardenne. Mission : atteindre Dochamps, village ardennais situé à mi-chemin entre Erezée et Les Tailles, et y installer leurs pénates. Edmond Galland, officier de renseignement, y possédait une chasse. Seulement, c'était sans compter la présence ennemie en masse dans le village, plus précisément les forces P.O.A., à savoir les Russes qui ont suivi le général Vlassov abandonné avec ses hommes aux Allemands par Staline et qui se sont alliés aux nazis par vengeance. Le garde-chasse d'Edmond Galland va ici jouer un rôle décisif dans le retournement favorable de cette piteuse situation. Il monta dans le clocher de l'église pour y observer l'arrivée de différents contingents d'hommes devant arriver au point de ralliement et ce pendant de nombreuses heures. Il va les avertir les uns après les autres de la situation et les inviter à retourner vers Ottré, dans le territoire sous la direction de José Nizet, et d'y attendre les instructions de l'état-major parti vers l'hôtel La Clairière du



L'ancien Hôtel La Clairière au Pont d'Erezée (Ed. Lumina).

Pont d'Erezée. Cependant, au sein de l'hôtel, l'état-major cohabitait avec deux Allemands ! Cette proximité des deux mondes était pour le moins dangereuse.

Décision fut prise de reloger tout le monde ailleurs. À l'aide d'une partie de l'enveloppe de deux millions de ▶



Le major Albert Bastin (à gauche) et son adjoint, le capitaine-commandant Gaston Bodinaux – Photo d'après-guerre - © Jérôme Crépin – Tous droits réservés

francs envoyés depuis Bruxelles, l'état-major loua une villa adjacente du château de Blier, non loin d'Amonines. Il y resta pendant plus de deux mois. Là, depuis cet endroit de l'Ardenne, le commandement de la Résistance, en lien avec Bruxelles et Londres, allait organiser, poursuivre une campagne de sabotages, réceptionner bien des parachutages d'hommes, de matériels et d'armes, et plus tard le soulèvement armé par des opérations de guérillas, de harcèlement contre l'ennemi. Les autres membres

de l'état-major s'installèrent à Cleirheid, Erpigny, Roche-à-Frêne, Grandménil... Le commandant de la Zone V, le major Bastin, était assisté de son adjoint, le capitaine-commandant Gaston Bodinaux, ingénieur, militaire et ancien directeur de l'exposition internationale de l'eau qui se tint à Liège en 1939. Ce dernier était son double en cas de disparition. Le sous-lieutenant Pierre Willems de Laddersous était le chef d'état-major, issu du 12^e de Ligne, lui-même flanqué d'un adjoint, le sous-lieutenant Henri Williot. Les autres officiers étaient en charge des liaisons, des transmissions, des parachutages et du codage. Parmi eux, le notaire, capitaine de réserve Ernest Moreau de Mélen qui jouera également un grand rôle au sein de la



Zone V et fut un des fondateurs, avec Léon Joachim, de l'escadron mobile. En ce mois de juin 1944, l'Armée secrète allait écrire l'une de ses pages les plus glorieuses, celle du maquis ardennais. »

... À suivre. ♦

Jérôme Crépin

Vos Témoignages



Opération Temploux à Bunia (suite)

Dans la revue 279, Eric Henckaerts nous expliquait comment la 2^e compagnie de marche du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais avait été mise sur pied en juillet 1960 pour être envoyée en ex-Congo belge et comment s'était passé son transfert de la Belgique vers l'Afrique, et entre Léopoldville et Usumbura en Urundi via Kamina ensuite. L'opération "Temploux", décidée le 17 juillet, consistait, pour la 1^{ère} compagnie du 4^e Bataillon de Commandos et les Ardennais de la 2^e compagnie de marche, à s'emparer de l'aérodrome de Bunia (capitale du district de l'Ituri), de le tenir et de libérer et protéger les étrangers. Cette mission est achevée le 18 juillet vers 17 heures sans aucune perte du côté belge. Le lecteur trouvera ci-après la suite du récit personnel d'Eric Henckaerts à ce sujet.



[...] Entre-temps, le Commissaire de District fait part au commandant Bontemps, commandant de la compagnie des Ardennais et de l'ensemble de l'opération, de son inquiétude concernant le sort des Européens dans la région de Mongbwalu et de Kasenyi.

En accord avec le commandant de la compagnie des Commandos, le capitaine Coucharrière, deux opérations simultanées sont décidées pour le lendemain 19.

Cette journée du 19 juillet sera la plus meurtrière de toutes les opérations de sauvetage menées par l'armée belge en 1960. En effet, le peloton commando envoyé vers Mongbwalu et accompagné du commandant Bontemps en personne, a trois tués, tandis que le C-119 transportant le peloton UDA (Unité de Défense d'Aérodrome) destiné à défendre l'aérodrome de Bunia, s'écrase dans les environs de Masisi à l'ouest de Goma (Nord du lac Kivu). Cet accident fait 25 victimes et 15 blessés graves parmi les UDA. Tous les membres de l'équipage périssent sauf un.

Le chef de peloton des UDA, un jeune adjudant COR (candidat officier de réserve), m'accompagnait depuis la veille avec la première vague d'assaut, afin de déjà procéder à la reconnaissance des abords de la plaine pour ▶



en assurer la défense. Il est évidemment effondré. Il n'existe à cette époque aucune cellule psychologique pour soutenir le moral dans de pareilles circonstances. Comme il est sympathique et de très bonne volonté, je l'intègre d'initiative dans mon peloton comme commandant en second (2 IC), fonction qui avait été supprimée à l'armée belge.

Ces événements tragiques éclipsèrent totalement l'action menée par 15 hommes du 1^{er} peloton des Chasseurs Ardennais sur Kasenyi et ses environs. À notre connaissance, elle ne fut jamais mentionnée nulle part. Cette omission se devait d'être réparée.

Mon peloton, le 1^{er}, après avoir fait un atterrissage d'assaut avec le premier avion (un Dakota C-47) une demi-heure après le parachutage des Commandos, reçoit successivement les missions suivantes pour la journée du 18 :

1. Participer à la défense de la plaine d'aviation ;
2. Établir un poste de contrôle sur la route menant de Bunia à l'aérodrome ;
3. Établir un bouchon routier sur la route quittant Bunia vers le nord à hauteur d'un pont enjambant une petite rivière à proximité de la ville.

Pour la journée du 19 : envoyer une patrouille d'un demi-peloton à Kasenyi, sur le lac Albert, afin d'y libérer les ressortissants étrangers et les ramener à Bunia en vue de les évacuer. Le bouchon routier sur la route nord ayant été levé, c'est le demi-peloton ayant assuré cette mission qui est désigné pour l'action sur Kasenyi. Je confie la partie du peloton restée sur place à mon commandant en second de fortune. Une camionnette fermée de la poste est réquisitionnée pour cette opération. Le départ a lieu dans la matinée après avoir fait le plein d'essence et de boissons à la seule station-service fonctionnant encore. Ce détail aura son importance par la suite.

Tout se déroule sans incidents jusqu'à hauteur de Bogoro à 24 km de Bunia, à mi-chemin de Kasenyi. Cet endroit se trouve au sommet d'un escarpement d'où l'on a une vue magnifique sur la plaine du lac Albert, avec au loin sur la gauche de très belles chutes. Mais nos Chasseurs Ardennais n'ont pas beaucoup le temps d'admirer le paysage. Le gardien de l'accès supérieur de l'escarpement à voie unique leur signale qu'un véhicule monte, et qu'il faut attendre son passage pour s'engager dans la descente. Je connaissais ce système des "gungulu"¹ servant de liaison sonore de fortune entre le gardien du haut et celui du bas. Il n'obtient cependant aucune précision concernant l'identité des gens qui montent. Je fais donc prendre rapidement position de part et d'autre de la route, afin de parer à toute éventualité. Bien m'en prend, car quelques instants plus tard, on entend le bruit caractéristique d'un camion ou d'une camionnette qui grimpe péniblement la côte, et finalement apparaît un pick-up bourré de policiers qui, surpris à la vue des

bérets verts, s'éparpillent dans la brousse à droite de la route (la gauche étant un précipice) en criant "Bakamina, bakamina !" (Ceux de Kamina, ceux de Kamina !). Mais à droite, le terrain monte en pente douce vers le sommet d'une colline. Voulant éviter que ces policiers (apparemment mutins) ne prennent à leur tour position sur cette hauteur, je leur crie en kiswahili l'ordre de se rendre. Il y a un moment d'hésitation parmi les révoltés. Les plus proches déposent leurs armes et lèvent les bras, tandis que les plus éloignés continuent à courir vers les couverts de la crête. Quelques coups de feu de dissuasion doivent être tirés afin de ramener ces derniers à la raison.

Le groupe de mutins (une quinzaine d'hommes) est rassemblé et désarmé. L'un d'entre eux, légèrement blessé, est soigné par le brancardier du peloton, Vancaelenberg. Les Chasseurs Ardennais n'ont ni les moyens ni le temps de s'encombrer de prisonniers. Le chef est gardé en otage et les autres, après avoir été débarrassés de leurs armes, équipement et tenue, sont parqués sous un arbre à proximité de la case du gardien.

L'armement, l'équipement, les tenues et le chef, soigneusement ligoté, sont embarqués dans la camionnette fermée de la poste sous la garde de deux bérets verts. Le pick-up devient véhicule de combat et prend la tête de la descente vers Kasenyi. Arrivés aux abords de l'agglomération, tout le monde débarque, sauf les deux chauffeurs et le brancardier. Je mets mon petit monde en ligne de part et d'autre de l'unique route entrant dans le village. Je progresse au centre, bien en vue, avec mon TS (littéralement "transmetteur - signaleur", en pratique, opérateur radio) encadrant le prisonnier. À l'approche des premières maisons du patelin, un groupe de femmes et de jeunes indigènes se forme à distance respectueuse de la ligne des fantassins. Les deux véhicules suivent lentement. Le rassemblement de villageois, gesticulant et criant, recule au fur et à mesure de notre progression. Nous ignorons si les gestes de menace et les vociférations s'adressent à nous ou au policier prisonnier. Au centre de la bourgade, la population se disperse et le policier, interrogé fermement, désigne une grande maison préfabriquée verte où, d'après lui, se trouvent rassemblés les Européens du poste. Portes, fenêtres et volets sont clos et aucun signe de vie n'apparaît. Après avoir pris les mesures de sécurité qui s'imposent vis-à-vis du prisonnier et pour la protection du groupe, je m'approche de la bâtisse, assez inquiet de ce que je vais découvrir. Je frappe à la porte et aux volets sans résultat, mais je me rends quand même compte qu'il y a de la vie à l'intérieur. J'appelle et signale la présence des militaires belge. Rien ! Ce n'est finalement qu'après avoir recommencé en wallon et en flamand qu'on voit un volet s'ouvrir et un blanc apparaître, puis plusieurs. Les premiers instants de surprise passés, c'est l'allégresse, les embrassades, les questions et le brouhaha général. Ils sont tous heureusement en bonne santé quoique choqués psychologiquement. ♦

(À suivre)

Nous avons appris l'hospitalisation récente d'Eric Henckaerts. Nous savons qu'il est rentré chez lui et nous lui souhaitons un bon et prompt rétablissement.

¹ Fût métallique de 200 litres, vide, servant de tam-tam de communication pour le passage des escarpements à voie unique dans les régions montagneuses du Congo.

Un Chasseur Ardennais, ancien du 11^e Bataillon de Fusiliers nous écrit

Comme nos lecteurs le savent sans doute, notre fraternelle a repris en 2005 les traditions de la Fraternelle Royale Général Patton – 11^e Bataillon de Fusiliers, dissoute cette même année.



Paul Roquet avait 17 ans et 1 mois quand il s'engagea comme volontaire de guerre dans ce bataillon créé à Namur le 11 décembre 1944. Le 17 janvier 1945, le bataillon quittait Namur pour le Grand-Duché de Luxembourg et, un mois plus tard, il faisait mouvement vers l'Allemagne qu'il traversa de part en part, jusqu'à Pilsen en Tchécoslovaquie, en appui de la 3^e Armée du Général

Patton. Une fois la guerre terminée, le bataillon occupa le Rhin durant trois mois et la Moselle durant 6 semaines, pour rejoindre ensuite la Belgique où il fut dissous en décembre 1945.

Avant la dissolution du bataillon, Paul Roquet est nommé sergent et inscrit comme candidat-officier. Il est transféré à la 4^e Brigade d'infanterie Steenstraete, rentrée

d'Irlande, avec laquelle il repart pour l'Allemagne en occupation de la Westphalie. De là, il rejoint la Belgique pour une formation d'officier de 3 mois à Seilles, et de 6 mois à Tervuren. Après avoir été nommé sous-lieutenant, il est désigné pour un retour à la 4^e Brigade, qui a entre-temps donné naissance au Bataillon de Chasseurs Ardennais. Celui-ci reprend les traditions du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardennais d'avant-guerre. Très fier d'être Chasseur Ardennais, Paul Roquet repart pour l'Allemagne à Brand Aachen, où il instruit un peloton de miliciens.

Il quitte l'armée en 1947 pour effectuer une longue carrière coloniale au Congo belge et au Zaïre, au cours de laquelle il reprend durant quelques mois du service dans l'armée katangaise.

Il est membre de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais depuis son retour d'Afrique en 1984. Il a maintenant 93 ans et, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Libération, il s'est remémoré sa « petite histoire militaire », comme il l'écrit, pour nous en faire part. Nous l'en remercions vivement. ♦



Le coin Info



Comité d'avancement pour sous-officiers supérieurs

Lors du dernier comité d'avancement, l'Adjudant Vincent Biernaux a été retenu au grade d'adjudant-chef, qu'il a revêtu entre-temps.

Nous le félicitons chaleureusement, et nous en profitons pour le remercier tout aussi chaleureusement de sa contribution active à l'élaboration de notre revue. ♦



10 mai 1940 — Prise de la ville de Bastogne par les Allemands



Un bon vent a porté à notre connaissance la réalisation, par le cercle d'histoire du pays de Bastogne « UN DE ORERIS » et Radio Ardenne, d'un film de 47 minutes consacré à la prise de Bastogne par les Allemands le 10 mai 1940

et à la résistance des Chasseurs Ardennais dans ce contexte. Il s'agit d'un récit inédit qui vaut la peine d'être vu et entendu.

Le lecteur intéressé par ce film pourra le visionner en utilisant le lien suivant :

<http://perso.nicolasgf.be:8080/nextcloud/index.php/s/wSFRAdfzTbK2So3>

Il peut également être visionné sur le site internet de la Fraternelle. ♦

Les dirigeants des sections régionales



ADRESSES UTILES

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

Edmond ANTOINE
Rue des Acacias, 10
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 31 32 82
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

LE BATAILLON

Officier SI,
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 02 442 25 45

LE MUSÉE DE MARCHÉ

Bn Md ChA
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
- **1^{er} Cpl Chef.e.r. J-M WALLON**
GSM : 0472 37 00 87

- **Adjt L. CROWIN**
Tél : 02 442 29 59
GSM : 0489 51 22 33

IBAN : BE65 7320 4272 3396

LASALLE CHAUFORT DE HUY

Voir section de Huy

LA MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 02 442 24 82
E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
Président : AdjtMaj e.r. François Lambert
Beho, 15 - B - 6672 Gouvy
GSM : 0474 713643"
E-Mail : fratcha.cocon@gmail.com

ARLON - ATTERT	IBAN : BE38 0015 6206 6172	LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616
Président : Félicien WISELER – Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com		Président & Secrétaire : Louis Dehousse – GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1 ^{er} , 24, 4690 Bassenge E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com	
Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE – Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com		Trésorier : Louis MARTIN – Tél. 04 374 15 45 – GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com	
ATHUS – MESSANCY – AUBANGE – SELANGE – HALANZY	IBAN : BE58 2670 0273 1779	NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
Président : Jean-Paul NOËL – Tél. 063 38 79 95 – GSM 0496 53 84 45 Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com		Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT – Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com	
Secrétaire : Patrick HOTTON – Tél. 063 38 99 78 – GSM 0496 81 56 16 Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange E-Mail : fratcha.athus.secretaire@gmail.com		Secrétaire : Bernard NEUFORT – GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com	
Trésorier : Pierre VANDENINDEN – Tél. 063 38 94 92 – GSM 0475 28 54 65 – Fax 063 38 10 04 Rue des Glaielus 14, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com		NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE	IBAN : BE13 0015 4830 8239
BASTOGNE – 2 CHA	IBAN : BE80 0000 2409 2877	Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD – Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com	
Président : Cdt (R) Pierre PIRARD – Tél. 061 68 84 68 – GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com		OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
Secrétaire : Michel BOUVY – Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com		Président : Joël BERTEZZOLO – GSM 0477 436898 – Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6987 Rendeux E-Mail : fratcha.ezeze.president@gmail.com	
Trésorier : Freddy JACOBY – Tél. 084 45 53 82 Rue Vieille Eglise 5/A, 6970 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com		Secrétaire : Laurent CROWIN – Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Ezeze) E-Mail : fratcha.ezeze.secretaire@gmail.com	
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255	Trésorier : Christian OGER – Tél. 086 47 76 94 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.ezeze.tresorier@gmail.com	
Président : Jules THILLEN – Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com		SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET – Tél. 061 41 41 08 – GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com		Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT – Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com	
BOUILLON	IBAN : BE12 3631 9068 7892	Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert	
Président : Cdt (R) Jacques POUGIN – GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichelour 14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com		VIELSALM ET 3CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
Secrétaire : Fabrice LEJEUNE – Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com		Président : Lucien PAQUAY – Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com	
Trésorier : Guy GIBOUX – Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine		Secrétaire : Philippe LAMY – Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760	Trésorier : Joseph REUTER – GSM 0479 31 38 24 Medell-Herwert 9, 4770 Amel E-mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com	
Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE – Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com		Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 11/2, 4960 Malmeidy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com	
Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE – Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com		VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN – GSM 0477 40 44 78 Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com		Président : François RICHARD – Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Géroville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156	Secrétaire : Michel DEMOULIN – GSM 0497 18 13 13 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com	
Président & Secrétaire : Maurice TREMBLOY – Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche) Mail : fratcha.ciney.president@gmail.com		Trésorier : Adolphe PIERRET – Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com	
Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE – Tél. 061 61 38 47 Rue de Fontinelle 13, 6833 Ucoimont		SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
FLORENVILLE	IBAN : BE87 3630 3657 4494	Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com	
Président : LiCol Hre Claude ROULANT – Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com		Secrétaire : Roland HELLAS – Tél. : 084 31 37 99 - GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.reg.secretaire@gmail.com	
Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON – Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com		Trésorier : AdtChef (R) André DEHAEN – Tél. 084 21 35 27 – GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768	CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE82 2400 2802 9768
Président : Freddy DEMECHELEER – Tél. 071/35.12.56 – GSM 0477/33.94.32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com	
Secrétaire : Roch SAINT-PAUL – GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint-Martin 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com		Secrétaire : Daniel DUCENE – GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com	
Trésorier : Marcel MAINGHAIN – GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com		Trésorière : Mariëne DECOSTER – GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com	
HUY - 6CHA	IBAN BE48 0682 4924 1527		
Président : Louis MÉLON – Tél. 085 23 27 13 Rue du Beau Site 6, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com			
Secrétaire : Roger VANCAUTEREN – Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com			
Trésorier : Firmin BAUCHE – Tél. 085 31 68 57 – GSM 0473 93 77 80 Rue des Jardins 4, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com			

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
Rue de Wavremont, 5
5330 - ASSESSE

E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



**Fraternelle Royale des
Chasseurs Ardennais**





Bodange - Traquebois



Montleban - Cpl Esser



Martelange - La Hardt



Rulles



Arlon



Chabrehez



Rochelival - Route